

Proposition Commerciale

N° Devis/Affaire : 2303E61B0000001 (Rev2)

Date d'emission du devis : 16/03/2023

SYNTHESE DU DEVIS

SOCOTEC ENVIRONNEMENT
Agence Environnement Sud-Ouest SSP
 Pôle E&S - SUD
 3 Rue Jean Rodier
 31400 TOULOUSE

Rédacteur
Johann Zloty
 0616323479
Johann.ZLOTY@socotec.com

Commercial
Frederic Chodernic
 0675054339
frederic.chodernic@socotec.com

HECTARE SA
 ZAC DE LA GRANDE BORDE -
 IMMEUBLE HIGH

 31670 LABEGE

A l'attention de
Laurent BONNASSIE
 0534243400
laurent.bonnassie@hectare.fr

Désignation missions	Prix HT €	Quantité	Prix Total HT €
Mission SSP – Réalisation d'une étude de pollution des sols Réalisation d'une prestation de mise en œuvre d'un programme d'investigations et interprétation des résultats, afin de vérifier la qualité des sols / remblais superficiels présents sur le site, potentiellement impactés par les activités passées. Cette prestation comprend les missions élémentaires suivantes : + Prélèvements, mesures, observations et/ou analyses sur les sols (A200), + Prélèvements, mesures, observations et/ou analyses sur les terres à excaver (A260), + Interprétation des résultats des investigations (A270). Le détail du périmètre de l'intervention, l'organisation de la mission et le détail des honoraires sont présentés en annexe. Délais d'intervention (fixé d'un commun accord à réception de commande) : 3 à 4 semaine(s) à compter de la commande	4 770,00	1	4 770,00
☐ SSP - Moyens d'investigations (Option) Mise à disposition d'une pelle mécanique avec chauffeur. Forfait pour une journée	1 150,00	1	1 150,00
Montant Total HT			5 920,00

Désignation missions	Prix HT €	Quantité	Prix Total HT €
Montant total HT (hors option)			4 770,00
Total TVA 20 %			954,00
Montant Total TTC			5 724,00

La présente offre est valable 2 mois à compter de sa date d'émission. Passé ce délai, vous rapprocher de votre interlocuteur Socotec.

Echéancier de facturation :

100% à la remise du livrable

Modalités de règlement :

Règlement par virement sous 45 jours à émission de facture sur le compte (IBAN) : FR5030002019000000601205W68 ou par chèque à l'ordre de SOCOTEC ENVIRONNEMENT

Préciser le N° de facture et/ou d'Affaire (2303E61B0000001) lors de chaque paiement.

Adresse de facturation

HECTARE SA
ZAC DE LA GRANDE BORDE - IMMEUBLE HIGH
31670 LABEGE

Contact de facturation :
BONNASSIE Laurent
Email : laurent.bonnassie@hectare.fr
TEL (fixe) : 0534243400

Adresse d'intervention

Aménagement d'un lotissement
368 Chemin de Notre Dame d'Alet
31530 Montaigut-sur-Save

Contact sur site :

Documents contractuels :

Les documents contractuels, qui régissent la présente offre de Socotec Environnement, sont par ordre de priorité décroissante :

La présente proposition;

Les Conditions Particulières jointes au présent devis, le cas échéant;

Les Conditions Générales:

https://www.socotec.fr/s3fs-public/2023-01/cg-soc-env-01-23_0.pdf

Ils constituent l'intégralité des engagements contractuels et annulent et remplacent tous les accords antérieurs, écrits ou verbaux ayant le même objet.

Pour commander, merci de retourner ce document signé par email (coordonnées en page de garde) ou à l'adresse suivante : SOCOTEC ENVIRONNEMENT - Agence Environnement Sud-Ouest SSP - 3 Rue Jean Rodier - 31400 TOULOUSE

Après la réception du devis signé, ce dernier ainsi que les documents contractuels visés ci-dessus deviennent convention qui régit les rapports contractuels entre SOCOTEC Environnement et le client. La date de conclusion de la convention sera la date de réception du devis signé.

Date :	
Signature et cachet du client précédé de la mention "Bon pour accord" <i>L'accord du présent devis vaut acceptation des conditions générales</i>	SOCOTEC ENVIRONNEMENT Johann Zloty
	Le 16/03/2023 SOCOTEC Environnement 834 096 497 RCS Versailles www.socotec.fr Bon pour Accord : <i>Rémy SARDA</i>

Votre numéro de commande :

Si l'adresse de facturation plus haut est erronée (ou diffère de l'adresse d'expédition de la facture), merci de compléter le cadre ci-dessous :

Adresse de Facturation

Adresse d'expédition de la Facture

Etude de pollution des sols



Dans le cadre de votre projet, vous sollicitez SOCOTEC ENVIRONNEMENT en vue de la réalisation d'investigations constitués **des prestations élémentaires** (selon le référentiel des normes NF X31-620) suivantes afin de vérifier la qualité des sols / remblais superficiels présents sur le site, potentiellement impactés par les activités passées :

- ▶ Prélèvements mesures, observations et/ou analyses sur les sols (A200),
- ▶ Prélèvements, mesures, observations et/ou analyses sur les terres à excaver (A260),
- ▶ Interprétation des résultats des investigations (A270).

La méthodologie de chaque mission élémentaire est présentée après le descriptif général de la mission.

Cette proposition commerciale est élaborée à partir de notre échange en date du 20 février 2023 avec M. Laurent BONNASSIE.

PRESENTATION DE LA ZONE D'ETUDE ET DU PROJET

Délimitation de la zone d'étude

La zone d'étude est située au :

- ▶ 368 chemin Notre Dame D'Alet, Montaigut-sur-Save (31)

Elle concerne :

- ▶ Les parcelles cadastrales n°412, n°413, n°414, n°415, n°1210 et n°1269 section A.



Présentation du site d'étude

Etat actuel de la zone d'étude

La zone d'étude est actuellement occupée par un site en friche.

A ce stade de l'offre, compte tenu de nos premiers éléments de recherche et/ou de vos informations /ou de notre connaissance du site, cette zone d'étude ne semble à priori pas comprise dans le périmètre :

- ▶ d'un site BASIAS ou CASIAS : Inventaire national d'anciens sites industriels et activités de service,
- ▶ d'un site BASOL : Inventaire des Sites et Sols Pollués,
- ▶ d'un SIS : Secteur d'information sur les sols.

Le site a fait l'objet d'un diagnostic amiante ☐ oui ☒ non et amiante enrobé ☐ oui ☒ non

Le site est situé en zone radon potentielle de catégorie 1.

Si besoin, SOCOTEC est en mesure de vous proposer ces missions.

Description du futur projet

Le projet d'aménagement envisagé comprend la construction d'un lotissement d'habitats individuels.



Projet d'aménagement envisagé (Source : Sud Géotechnique)

VISITE PREALABLE

La visite de site n'a pas été réalisée car les éléments transmis sont jugés suffisants pour l'établissement de la présente proposition.

CONTENU DE LA MISSION

Les missions nécessaires à la réalisation de l'étude de pollution du sol sont présentées dans la partie méthodologie du présent document.

Afin d'évaluer la qualité environnementale des sols, un programme d'investigations de terrain est proposé ci-après.

Ce programme d'investigations (stratégie, analyses, nombre de prélèvements) a été établi conformément à votre demande.

Les investigations sur site porteront les milieux suivants à l'aide du matériel décrit ci-après :

Milieu à échantillonner	Sondages	Prélèvements	Profondeur max	Type de matériel
Sols et terres à excaver (A200 / A260)	4 au droit des zones de dépôt de déchets + sondages de dimensionnement dans l'emprise des lots	10	4 m	► Pelle mécanique

Le tableau ci-après présente les investigations envisagées ainsi que les analyses en laboratoire.

Synthèse des investigations envisagées

Source	Localisation	Nombre de sondages	Nombre de prélèvements	Profondeur (m)	Analyses (nombre)		
					Bilan ISDI selon AM 12/12/2014	8 Métaux	Amiante
SOLS (A200) / TERRES A EXCAVER (A260)							
Décharge*	Au nord du site et potentiellement en partie nord du site*	2	4	4 m	4	4	1
Déchets de démolition *	Au nord-est du site et en partie nord-est du site*	2	2	2 m	2	2	1
Décharge et déchets de démolition	Aux abords des zones identifiées comme source	Non défini au stade de la proposition	4	2 à 4 m	4	4	0
TOTAL =		Non défini au stade de la proposition **	10	-	10	10	2

** Le nombre total de sondages ne pourra excéder un temps d'intervention supérieur à une journée, conformément à la demande du client.

* Suspensions de pollutions identifiées par HECTARE.

Le plan de localisation des investigations est présenté ci-après. Il s'agit d'un plan de localisation prévisionnelle : les sondages pourront être déplacés lors de l'intervention du fait de contraintes d'accessibilité (végétation...) ou de contraintes liées à la présence de réseaux enterrés notamment.

Par ailleurs, comme mentionné précédemment, des sondages complémentaires (ne figurant pas sur le plan) seront réalisés au droit du site afin d'appréhender le dimensionnement des dépôts.



Plan de localisation des investigations

La signature par vos soins de la présente proposition vaut acceptation :

- ▶ de la réalisation d'une DT-DICT conjointe par SOCOTEC ENVIRONNEMENT, en cas de non réalisation de DT par vos soins ;
- ▶ des sous-traitants pressentis ;
- ▶ **de la destination des cuttings excédentaires définie ci-après sauf avis contraire expressément formulé :**
 - ▶ Stockage sur site pour gestion ultérieure par vos soins.

ORGANISATION DE LA MISSION

Afin d'assurer une parfaite adéquation entre la compétence de notre équipe et vos besoins, nous vous proposons l'organisation suivante.

Il est prévu un chef de projet qui sera votre interlocuteur principal et privilégié. Il sera en charge de :

- ▶ l'organisation du projet et de la préparation en relation avec le Client ;
- ▶ l'animation de l'équipe projet ;
- ▶ le suivi de l'avancement ;
- ▶ la formalisation du rapport ;
- ▶ la coordination de l'ensemble du processus.

Pour les besoins spécifiques, le chef de projet fera appel à des compétences particulières des collaborateurs de SOCOTEC ENVIRONNEMENT.

La composition de l'équipe projet sera établie à réception du bon de commande en fonction des compétences de nos intervenants et de leurs disponibilités. Le chef de projet qui sera désigné en début de mission sera affecté à celui-ci, ainsi qu'aux éventuelles phases ultérieures.

Les personnes pressenties pour la réalisation de cette mission sont les suivantes :

Collaborateurs*	Expérience (années)	Qualité			
		Superviseurs	Chef de projets	Ingénieur spécialisé	Technicien
SARDA Remy	2004				
BRIARD Guillaume	2006				
ZLOTY Johann	2014				
RESTOIN Virginie	2009				
DESAIGUES Florian	2017				
SCELLI Sidney	2018				
BOILEAU Quentin	2022				
GUETTIER Quentin	2021				

** Le chef de projet et le superviseur qui seront chargés de cette étude seront des interlocuteurs distincts*

Les investigations de terrain seront réalisées sous la direction du chef de projet.

La mission fera l'objet d'une supervision systématique par un superviseur distinct du chef de projet. Vous trouverez les curriculum vitae de ces intervenants dans le document joint à cette offre.

Pour les missions dont la durée totale à compter de la première intervention est supérieure à 2 mois, une vérification mensuelle de l'état d'avancement par rapport au planning vous sera adressée.

Le délai de dépassement autorisé par rapport au planning sera de 5 jours ouvrés.

Le tableau ci-après vous indique une estimation du délai à compter de la réception de votre commande.

Planning prévisionnel

Tâches	SEMAINES									
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Préparation de la mission										
Investigations de terrain (A200/A260)										
Analyses en laboratoire										
Interprétation (A270)										
Rapport										

Le rapport de mission vous sera transmis dans un délai de 3 à 4 semaines à compter de la date de commande.

CONDITIONS TARIFAIRES

Montant des prestations

Le montant de ces prestations est fixé forfaitairement et réparti de la manière suivante :

DESIGNATION DES PRESTATIONS		UNITE	QTE	PU (€ HT)	M (€ HT)
Etude de pollution des sols					
PRELEVEMENTS, MESURES OBSERVATIONS ET/OU ANALYSES SUR LES SOLS (A200) ET/OU SUR LES TERRES A EXCAVER (A260)	Préparation de la mission (DICT)	Forfait	1	200	200
	Sondages et prélèvements de sols :				
	• Déplacement	Forfait	1	150	150
	• Mise à disposition d'un Ingénieur spécialisé pour le pilotage de l'intervention et la réalisation des prélèvements	Jour	1	1 150	1 150
	• Mise à disposition d'une pelle mécanique - OPTION	Jour	p.m.	1 150	p.m.
	Analyses sur les sols :				
	Bilan ISDI selon l'AM du 12/12/2014	Unité	10	95	950
	8 Métaux	Unité	10	20	200
	Amiante	Unité	2	85	170
INTERPRETATION DES RESULTATS DES INVESTIGATIONS (A270)	Synthèse et interprétation des investigations réalisées				
	Mise à jour du schéma conceptuel si nécessaire	Forfait	1	250	250
	Préconisations éventuelles				
Elaboration du rapport de synthèse et annexes techniques		Forfait	2	850	1 700
TOTAL MISSION HORS OPTION			4 770 € HT		

p.m. : pour mémoire, cette option sera activée à votre demande en l'absence de moyens de sondage sur site.

Ces montants s'entendent hors taxes et sont assujettis à la TVA au taux en vigueur au moment de la facturation.

Ce montant comprend l'intégralité des coûts logistiques afférents à la mission (temps de préparation, frais de déplacement, frais d'envois, ...).

CONTEXTE REGLEMENTAIRE / NORMATIF

Les prestations proposées seront réalisées conformément aux exigences :

- ▶ des documents administratifs tels que vos arrêtés préfectoraux ;
- ▶ des textes du MEEDDAT en date du 8 février 2007 et de la note du MEEM du 19 avril 2017 ;
- ▶ des normes de la série NF X31-620 partie 1, 2 et 5 ;
- ▶ des normes et fascicules documentaires AFNOR de la série X 31 (sols pollués) et X 30 (déchets) ;
- ▶ du Référentiel de certification de service des prestataires dans le domaine des sites et sols pollués dite « certification LNE SSP » : <http://www.lne.fr>;
- ▶ Certifications LNE :
 - ▶ Domaine A : « Etudes, assistance et contrôle »
 - ▶ Domaine B : « Ingénierie des travaux de réhabilitation »
 - ▶ Domaine D : « Attestations de prise en compte des mesures de gestion de la pollution des sols et des eaux souterraines dans la conception des projets de construction ou d'aménagement »
- ▶ des normes de la série NF ISO 18400 relatives à la qualité du sol ;
- ▶ de la norme ISO 18512 « Qualité du sol : Lignes directrices relatives au stockage des échantillons de sol à long et à court termes » ;
- ▶ de la norme NF ISO 21365 « Qualité du sol : Schémas conceptuels de sites pour les sites potentiellement pollués » ;
- ▶ de la norme NF ISO 15800 « Qualité du sol : Caractérisation des sols en lien avec l'évaluation de l'exposition des personnes » ;
- ▶ de la norme NF EN ISO 11504 « Qualité du sol : Evaluation de l'impact du sol contaminé avec des hydrocarbures pétroliers » ;
- ▶ de la norme NF EN ISO 19258 « Qualité du sol : Recommandations pour la détermination des valeurs de fond » ;
- ▶ de la norme NF X 31 614 « Qualité du sol – Méthode de détection et de caractérisation des pollutions - Réalisation d'un forage de contrôle ou de suivi de la qualité de l'eau souterraine au droit et autour d'un site potentiellement pollué » ;
- ▶ de la norme NF X 31 615 « Qualité des sols – Méthodes de détection, de caractérisation et de surveillance des pollutions en nappe dans le cadre des sites pollués ou potentiellement pollués - Prélèvement et échantillonnage des eaux souterraines dans des forages de surveillance pour la détermination de la qualité des eaux souterraines »
- ▶ des normes de la série 5667 relatives à la qualité de l'eau ;
- ▶ de la norme NF X 43-267 « Air des lieux de travail – Prélèvement et analyse des gaz et vapeurs organiques – Prélèvement par pompage sur tube à adsorption et désorption au solvant » ;
- ▶ du fascicule FD T 90-520 – Qualité de l'eau – Guide technique de prélèvement pour le suivi des eaux en application du code de la santé publique.

Définitions retenues par SOCOTEC ENVIRONNEMENT :

Contamination : Introduction directe ou indirecte, par l'activité humaine d'une substance dans les sols entraînant une concentration en cette substance supérieure à celle initialement et naturellement présente.

Pollution : Introduction directe ou indirecte, par l'activité humaine d'une substance dans les sols entraînant une concentration en cette substance supérieure à celle initialement et naturellement présente et qui engendre de fait un risque inacceptable pour les cibles à protéger en fonction de l'usage du site.

DESCRIPTIF GENERAL DES MISSIONS

Le tableau ci-dessous présente l'ensemble des missions que SOCOTEC ENVIRONNEMENT est susceptible de vous proposer. Seules les missions listées dans la partie Synthèse de l'offre seront réalisées.

Code Prestation Normes de la série NF X31-620	Dénomination Prestation
AMO Etudes	Assistance à maîtrise d'ouvrage en phase études
LEVE	Levée de doute pour savoir si un site relève ou non de la méthodologie nationale des sites pollués
INFOS	Réalisation des études historiques, documentaires et de vulnérabilité afin d'élaborer un schéma conceptuel et, le cas échéant, un programme prévisionnel d'investigations.
DIAG	Mise en œuvre d'un programme d'investigations et interprétation des résultats.
PG	Plan de gestion dans le cadre d'un projet de réhabilitation ou d'aménagement d'un site
IEM	Interprétation de l'état des milieux
SUIVI	Surveillance environnementale.
BQ	Bilan quadriennal
CONT	Contrôles de la mise en œuvre des mesures de gestion
CONT	Contrôle de la mise en œuvre du programme d'investigation ou de surveillance
XPER	Expertise dans le domaine des sites et sols pollués
VERIF	Vérifications en vue d'évaluer le passif environnemental lors d'un projet d'acquisition d'une entreprise.
A100	Visite du site
A110	Étude historique, documentaire et mémorielle
A120	Étude de vulnérabilité des milieux
A130	Elaboration d'un programme prévisionnel d'investigations
A200	Prélèvements, mesures, observations et/ou analyses sur les sols
A210	Prélèvements, mesures, observations et/ou analyses sur les eaux souterraines
A220	Prélèvements, mesures, observations et/ou analyses sur les eaux superficielles et/ou sédiments
A230	Prélèvements, mesures, observations et/ou analyses sur les gaz du sol
A240	Prélèvements, mesures, observations et/ou analyses sur l'air ambiant et les poussières atmosphériques
A250	Prélèvements, mesures, observations et/ou analyses sur les denrées alimentaires
A260	Prélèvements, mesures, observations et/ou analyses sur les terres excavées ou à excaver
A270	Interprétation des résultats des investigations
A300	Analyse des enjeux sur les ressources en eaux
A310	Analyse des enjeux sur les ressources environnementales
A320	Analyse des enjeux sanitaires
A330	Identification des différentes options de gestion possibles et réalisation d'un bilan coûts/avantages.
A400	Dossiers de restriction d'usage, de servitudes
PCT	Plan de conception de travaux
B111	Essais en laboratoire
B112	Essais de terrains
B120	Etude d'avant-projet

La présente offre est susceptible de subir des modifications de la partie **DIAG**, dans ce cas, votre autorisation sera nécessaire afin de valider le programme modifié.

METHODOLOGIE

Les différentes prestations sont décrites ci-après.

Investigations de terrain (A200 et A260)

Intervention à proximité des réseaux

Préalablement aux investigations, il est impératif de nous communiquer l'implantation des réseaux (E.D.F. G.D.F., télécom, eaux,...) conformément à l'article 4 de conditions d'intervention CI-HSE-JEEA-100-4-15, jointes en annexe. Le plan d'implantation des sondages sera validé par vos soins. Tous dégâts causés sur des réseaux enterrés non signalés (plans de réseaux et/ou marquage au sol préalablement à notre intervention) ne seront en aucun cas de la responsabilité de SOCOTEC ENVIRONNEMENT en termes d'indemnisation ou autre frais de réparation. La réalisation des sondages sera effectuée sous la responsabilité du client.

Une déclaration d'intention de commencement de travaux (DICT) sera lancée, nécessitant un délai minimum de 7 à 9 j ouvrés avant intervention. En cas de non réalisation de DT par vos soins, une DT-DICT conjointe sera réalisée par SOCOTEC ENVIRONNEMENT.

Sécurité en phase chantier



La sécurité reste l'affaire de tous

- > En amont de chaque intervention, le Plan de Prévention, les exigences de sécurité spécifiques de site sont prises en compte.
- > Chaque intervenant réalise systématiquement une analyse de risque avant d'opérer sa prestation : le TOP –Temps d'Observation Préalable.
- > Chaque intervenant est doté d'équipement de protection individuel –gants, lunettes, casque, harnais de sécurité, tout EPI indispensable à la réalisation de la prestation.
- > Chaque intervenant est formé et habilité / qualifié : habilitation électrique, risque chimique, CACES, SST, CATEC, ...

La majorité des agences disposent de la Certification MASE ou équivalent.

SOCOTEC ENVIRONNEMENT réalisera, avant toute intervention, une analyse des risques (évaluations des risques auxquels seront exposés les intervenants sur site) et proposera des mesures de prévention adaptées. SOCOTEC ENVIRONNEMENT s'engage à baliser la zone de travail lors de chaque forage de sol avec le matériel adapté (cônes de signalisation, rubalise...).

Si des sondages doivent être réalisés dans une zone fortement fréquentée sur une plage horaire définie, le forage concerné pourra être réalisé à un moment de la journée plus opportun. Si les exigences du chantier ne permettent pas un report du sondage, des barrières type HERAS seront disposées autour du forage.

Toutes les mesures ayant trait à la qualité de travail des intervenants seront mises en œuvre.

Les intervenants SOCOTEC ENVIRONNEMENT, sensibilisés aux interventions en milieu occupé et en collectivité s'assureront qu'aucune personne présente sur site ne puisse accéder à la zone de forage.

Les mesures de sécurisation du chantier telles que clôtures, panneaux d'interdiction et procédures d'intervention hors heures ouvrées seront détaillées à la maîtrise d'ouvrage.

SOCOTEC ENVIRONNEMENT s'engage à mener le chantier selon les règles de l'art en la matière et en respectant la réglementation relative au code du travail.

Tous les efforts seront faits pour minimiser l'impact global de notre intervention sur site (impact visuel, sonore...). L'ensemble des dispositions prises par SOCOTEC ENVIRONNEMENT en phase chantier pour préserver la qualité de l'environnement est décrit dans les conditions d'intervention jointes à la présente offre.

Investigations sur les sols (A200) et les terres à excaver (A260)

Sondages de sols

Les sondages de sols pourront être effectués à l'aide du matériel SOCOTEC ENVIRONNEMENT. Le matériel de SOCOTEC ENVIRONNEMENT susceptible d'être utilisé est le suivant :

- ▶ d'une tarière manuelle de type EDELMAN,
- ▶ d'un marteau perceur portatif, équipé d'un carottier à fenêtre (carottier battu, longueur 1 m et Ø 36/30 mm) avec gouges d'un mètre vissées les unes sur les autres,
- ▶ d'une sondeuse mécanique sur chenille SEDIDRILL, SOCOMAFOR ou APAGEO ou autre si sous-traité (roto-percussion), qui peut être équipée :
 - ▶ de tarières hélicoïdales emboîtables (longueur 1,50 m, Ø 80 mm) utilisées en rotation,
 - ▶ d'un carottier échantillonneur à fenêtre (longueur 1 m, Ø 54/47 mm) utilisé en percussion,
 - ▶ d'un carottier échantillonneur à gaine (longueur 1 m, Ø 57/43 mm) utilisé en percussion, pour prélèvement sous gaine.

Illustration du matériel de SOCOTEC ENVIRONNEMENT

MATERIELS LEGRS PORTATIFS	
Tarière manuelle EDELMAN	Marteau perceur portatif NORDMEYER
	 
MATERIELS LOURDS SUR CHENILLE	
Sondeuse mécanique sur chenille SEDIDRILL SD 80	Sondeuse mécanique sur chenille SEDIDRILL 200 RPVL ou APAGEO
	 

Nous attirons votre attention sur le fait que ce **matériel est détenu en propre par SOCOTEC ENVIRONNEMENT**, ceci afin de répondre aux exigences de limitation de sous-traitance et de maîtrise des engins de forages (graissages biologiques, nettoyage des barres de prélèvement,...) recommandés par les normes et guides en matière de « sites et sols pollués ».

Le choix du matériel sera adapté au site en fonction des accès, de la géologie, du type de composés à rechercher et de la profondeur à atteindre.

En cas de difficulté de technique liée à la réalisation des ouvrages (présence d'horizons qui s'éboulent, indurés ou profondeur importante), nous pourrions également faire appel à une entreprise sous-traitante pour mener à bien toutes les investigations nécessaires (nécessité d'un tubage à l'avancement ou utilisation d'une technique non disponible au sein de SOCOTEC ENVIRONNEMENT).

De la même manière, en cas de possibilité d'intervention avec une pelle mécanique, nous pourrions faire appel à une société extérieure pour la réalisation des sondages.

Dans ce cas, l'entreprise que nous solliciterons sera validée par nos procédures internes. Leur intervention pourra engendrer un surcoût qui vous sera chiffré le cas échéant. Cette option sera validée par vos soins au préalable.

Prélèvement et échantillonnage de sols

Les prélèvements de **sols solides** seront effectués conformément aux normes de la série 18400-102 et 18400-201 à 206. Ils seront prélevés au droit des points de sondage, selon une technique de prélèvement systématique stratifiée, par passe régulière ou par horizon organoleptiquement homogène en fonction des profils de sols rencontrés et des horizons préférentiels d'accumulation des polluants.

Les déterminations des valeurs **de fond pédogéochimique local** seront effectuées conformément à la norme NF EN ISO 19258 (X31-606).

Dans le cas de la réalisation d'un maillage, les sondages seront implantés dans la mesure du possible au centre de chacune des mailles en partant de l'hypothèse que la qualité des terres au droit de chaque sondage est caractéristique de la maille tout entière.

Le matériel de prélèvement utilisé est spécifique aux prélèvements de sols (bassine, truelle,...) : les outils et contenants sont nettoyés systématiquement entre chaque phase de prélèvement de manière à ne pas contaminer l'échantillonnage suivant. Nous disposons également de gants à usage unique (Gants de protection NF EN 420+A1 + NF EN 374-1 : protection contre les produits chimiques et les micro-organismes) et des EPI adéquats.

Mesures sur site sur les sols

Les prélèvements de sols feront l'objet d'une mesure directe sur site de composés organiques volatils à l'aide d'un Détecteur à Photo-Ionisation (PID) étalonné préalablement sur site avant son utilisation.

Elimination des déchets de chantier et rebouchage des sondages

Les cuttings issus des sondages/forages serviront au rebouchage de ces derniers après prélèvement.

Si des dalles ou des surfaces bitumées sont percées, les forages seront alors rebouchés au moyen de ciment à prise rapide ou d'enrobé à froid (couleur noire) en surface pour une finition similaire et éviter toute voie de circulation préférentielle de remontée des gaz des sols dans le bâtiment.

L'ensemble des déchets produits sur le chantier et les cuttings excédentaires éventuels seront évacués et éliminés vers des filières appropriées ou laissés sur place pour prise en charge par le maître d'ouvrage, selon les modalités définies dans la présente offre.

Conditionnement des échantillons

Les échantillons seront conditionnés dans des flacons appropriés et stabilisés pour certains d'entre eux (eaux) conformément aux normes NF ISO 18400-105 à 107 (sols), NF EN ISO 5667-3 (eaux) et NF EN ISO 5667-15 (sédiments), et conservés à basse température pour envoi au laboratoire. Un étiquetage strict permettra l'identification de chaque échantillon prélevé (n° d'échantillon, date, site, profondeur...). Ils seront conservés à basse température pour l'envoi en laboratoire.

Transport des échantillons

Les échantillons seront acheminés vers le laboratoire d'analyses agréé par transporteur express dans les plus brefs délais (idéalement le jour même, à défaut le lendemain en fonction des contraintes du chantier). Ces échantillons seront conservés 5 à 6 semaines à partir de la date de prélèvement. Passé ce délai, ces derniers seront éliminés dans un centre adapté.

Sous-traitance analytique

Les analyses menées en laboratoire agréé seront autant que possible limitées, mais il est nécessaire de réaliser un minimum d'analyses pour avoir une image claire de la qualité des milieux. Le choix des paramètres à analyser sera guidé par :

- ▶ l'historique du site en particulier au regard des anciennes installations / activités potentiellement contaminantes (études antérieures éventuelles) ;
- ▶ les observations (couleur, texture,...) lors des investigations de terrain ;
- ▶ les analyses éventuelles au PID (Photo Ionisation Détection) des échantillons prélevés ;
- ▶ le cas échéant l'emplacement futur des matériaux mis en tas et du projet ;
- ▶ les pollutions mises en évidence / les documents administratifs...

Les analyses des prélèvements des milieux effectués seront sous-traitées en laboratoire accrédité. Le laboratoire d'analyses retenu dans le cadre de cette étude sera un laboratoire national validé par la direction technique SOCOTEC ENVIRONNEMENT, reconnu par le COFRAC (comité français d'accréditation) et agréé par le Ministère de l'Ecologie du Développement et de l'Aménagement Durables. Il pourra s'agir du laboratoire EUROFINS basé à Saverne (France).

Les analyses seront effectuées conformément à des méthodes sous accréditation COFRAC. Ces méthodes seront normalisées NF EN ou NF ISO lorsqu'elles existent ou seront des méthodes internes lorsque les méthodes normalisées n'existent pas (cf. ci-après).

Normes d'analyses

Paramètres sur les sols (A200)	Norme	Limite quantification
Préparation	NF EN 16179	-
Matière sèche	NF ISO 11465	-
Hydrocarbures totaux C10-C40	NF EN ISO 16703	15 mg/kg MS
Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques (HAP)	NF ISO 18287	0,05 mg/kg MS
Hydrocarbures aromatiques monocycliques (BTX)	NF EN ISO 22155	0,05 mg/kg MS
Composés organo-halogénés volatils (COHV)	NF EN ISO 22155	0,02 à 0,2 mg/kg MS
Eléments traces métalliques (ETM)	NF EN ISO 54321 et NF ISO 16772	0,1 à 5 mg/kg MS
Paramètres sur les terres à excaver (A260)	Norme	Limite quantification
Analyses sur brut		
Préparation	NF EN 16179	
Matière sèche	Equ ISO 11465 et Equ NEN EN 15934	
Hydrocarbures totaux C10-C40	NF EN ISO 16703 ⁽¹⁾	5-20 mg/kg MS
Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques (HAP)	NF EN ISO 16181 ⁽¹⁾ et NF ISO 18287 ⁽¹⁾	0,01-0,16 mg/kg MS
Solvants aromatiques volatils (BTX)	NF EN ISO 22155 ⁽¹⁾	0,02-0,04 mg/kg MS
Polychlorobiphényles (PCB, 7 congénères réglementaires)	NF EN 16167 ⁽¹⁾	0,01 mg/kg MS
Carbone organique total	NEN EN 13137	2000 mg/kg
8 métaux	NF EN ISO 54321 (sauf mercure) / NF ISO 16772 (mercure)	0,1 - 5 mg/kg MS
Analyses sur lixiviat		
Lixiviation 1 x 24 h	NF EN 12457-2	-
Eléments traces métalliques (12 éléments : As, Ba, Cd, Cr, Cu, Hg, Mo, Ni, Pb, Sb, Se, Zn)	NEN 6966 ; NEN EN ISO 11885 ; Hg : NEN EN ISO 17852	0,1 à 5 µg/L
Fluorures/Chlorures/Sulfates	Méthode interne conforme à NEN EN ISO 10304-1	0,02 mg/L
Carbone organique total	NEN EN 13137	0,1 mg/L
Indice phénol	Méthode interne conforme à NEN EN ISO 14402	0,001 mg/L
Fraction soluble	NEN EN 15216	0,01 mg/L

Interprétation des résultats des investigations (A270)

Schéma conceptuel simplifié

Les données collectées dans les phases précédentes permettront d'élaborer le schéma conceptuel simplifié qui définira :

- ▶ les sources de contamination du site, leurs formes (solide, liquide, gaz) ;
- ▶ les milieux éventuels de transfert vers les cibles (air, sols, eaux) ;
- ▶ les milieux d'exposition (air ambiant extérieur, air ambiant intérieur, sols superficiels, eaux superficielles, eaux souterraines, végétaux et animaux) des cibles ;
- ▶ les cibles pouvant être atteintes (êtres humains, milieux naturels, ressources en eaux et matériaux de construction) ;
- ▶ les voies d'exposition (inhalation, ingestion et contact cutané) pour les cibles humaines et animales ;
- ▶ les caractéristiques spatio-temporelles des cibles humaines, végétales et animales.

Interprétation globale des résultats

Les résultats d'analyses, couplés aux observations, mesures et relevés de terrain permettront de définir l'état environnemental des sols en place au niveau du secteur d'étude, la présence de points de contamination concentrée, l'admissibilité des futurs déblais en ISDI. Les résultats d'analyses seront interprétés conformément aux guides du ministère en la matière et les référentiels définis.

La prestation A270 sera réalisée selon les recommandations mentionnées dans le document méthodologique « Diagnostics du site » élaboré par le Ministère de l'Ecologie et la norme NF ISO 21365 (X31-624).

Cette interprétation pourra comprendre notamment :

- ▶ le plan de localisation des investigations réalisées sur et/ou hors site (sondages, piézomètres, piézairs, mesures de terrain, etc.), et pour l'ensemble des milieux investigués (sols, eaux, gaz du sol, air, végétaux, etc.) ;
- ▶ le schéma conceptuel (première élaboration ou mise à jour) ;
- ▶ une présentation des résultats, leur analyse et interprétation selon les méthodes sélectionnées (par exemple : cartographie, bilan de masse, etc.) et selon les référentiels pertinents (fonds pédogéochimiques anthropisés, valeurs d'analyse de la situation en cas d'IEM, critères de déchets inertes en cas d'évacuation de terres dans cette filière, etc.). Pour l'interprétation des résultats concernant les denrées alimentaires une mise en relation avec les résultats obtenus sur les autres milieux est à réaliser (par exemple résultats sur des légumes des résultats sur la qualité des sols). La pertinence des référentiels utilisés au regard du contexte sera justifié ;
- ▶ l'ensemble des supports cartographiques ou graphiques permettant de faciliter la compréhension des résultats (carte de synthèse des concentrations, etc.) ;
- ▶ des conclusions et des préconisations sur les éventuelles suites à donner.

LIVRABLE

Un rapport de synthèse sera établi, présentant :

- ▶ un rappel du site à analyser, les objectifs et le contexte de l'étude,
- ▶ une synthèse de l'ensemble des études existantes,
- ▶ les livrables associés à chacune des prestations élémentaires,
- ▶ les caractéristiques des sondages, ouvrages et prélèvements effectués,
- ▶ les résultats d'analyses et les référentiels pris en compte,
- ▶ les constats réalisés (situation globale, survenance d'accidents, points potentiellement à risques...),
- ▶ les éventuels schémas conceptuels,
- ▶ les conclusions et recommandations éventuelles.

Le rapport sera conforme aux normes de la série NF X31-620 et contiendra au minimum :

- ▶ le nom du chef de projet, du superviseur et du rédacteur ;
- ▶ la présentation des résultats avec :
 - ▶ le degré et les causes des éventuelles incertitudes,
 - ▶ les conditions de validité des conclusions,
 - ▶ les moyens à mettre en œuvre pour limiter les incertitudes ;
- ▶ la mention du nom et de la qualité des sous-traitants ;
- ▶ les résultats bruts en annexe.

Un rapport en version informatique (format PDF) vous sera délivré par courriel ou via une plate-forme dématérialisée (si trop volumineux). Une version du rapport en format papier pourra vous être envoyée par courrier à votre demande.

POUR ALLER PLUS LOIN

SOCOTEC ENVIRONNEMENT peut vous accompagner sur des interventions complémentaires :

- . Diagnostic des milieux ;
- . Analyse des enjeux sanitaires et des ressources
- . Plan de Gestion ;
- . AMO et Maîtrise d'œuvre en ingénierie des travaux de dépollution.

LIMITE DE LA PRESTATION

La mission de SOCOTEC ENVIRONNEMENT ne comprend pas d'études, mesures, analyses, diagnostics et réunions autres que ceux définis dans la présente proposition commerciale. En complément de cette prestation, nous sommes notamment en mesure de vous proposer les missions suivantes :

- ▶ celles non comprises dans notre offre, mais présentes dans le tableau de la partie « contenu de notre prestation – descriptifs » ;
- ▶ les mesures périodiques de surveillance du site et l'interprétation ;
- ▶ l'assistance à l'élaboration du dossier de mise en sécurité d'un site soumis à la réglementation des ICPE à autorisation selon l'article R. 512-74 du code de l'environnement.

Ces prestations feront l'objet d'une proposition complémentaire, le cas échéant, et pourront être recommandées au besoin selon les résultats des investigations précédentes.

Nota : Nous tenons à bien préciser que cette mission ne permet pas de dimensionner, ni d'évaluer des coûts de traitement d'une pollution qui serait découverte. Elle permet un état des lieux sur la base des recherches historiques et documentaires, de la visite des lieux et des investigations initiales, qui permettra le cas échéant d'orienter les phases futures et de définir éventuellement la nécessité d'investigations complémentaires.

ENGAGEMENTS

Cette offre répond à nos exigences d'impartialité et d'indépendance.

Au titre de la norme NF X31-620-1, SOCOTEC ENVIRONNEMENT est soumise à une obligation de conseil et de moyens.

Le balisage des zones de sécurité est à la charge de SOCOTEC ENVIRONNEMENT.

Après signature par vos soins de la présente proposition, SOCOTEC ENVIRONNEMENT pourra utiliser les caractéristiques (nom du client, nature des prestations, montant des prestations et année de réalisation des prestations) de cette mission en tant que référence commerciale sauf avis contraire expressément formulé.

Les données techniques du rapport pourront également être utilisées à des fins scientifiques (ex : bases de données sur les fonds pédogéochimiques).

SOCOTEC ENVIRONNEMENT s'engage à respecter la confidentialité de tous les renseignements et documents dont il aura connaissance à l'occasion de l'accomplissement des missions. Si le client le demande, celui-ci sera informé de chacun de nos contacts extérieurs. Chaque divulgation d'informations à l'extérieur sera soumise à l'approbation du client.

SOCOTEC ENVIRONNEMENT assure le client de l'absence de lien de nature juridique, capitalistique ou commerciale pouvant présenter un risque de conflit d'intérêt dans le cadre de la présente mission.

CONDITIONS D'INTERVENTION

Modalité d'intervention

Les missions d'audit pourront également porter sur l'état des milieux par rapport à un état initial ou des valeurs réglementaires.

L'intervention de SOCOTEC ENVIRONNEMENT ne concerne que le seul terrain désigné dans les conditions particulières ou dans la lettre de proposition, à l'exception des terrains avoisinants.

Quel que soit le type de prestations retenu, la bonne réalisation de la mission réalisée par SOCOTEC ENVIRONNEMENT dépend des informations, éléments ou documents mis à sa disposition, concernant le terrain, objet de la mission, et d'une manière générale de la qualité de la concertation entre les parties.

Les seuls polluants sur lesquels SOCOTEC ENVIRONNEMENT aura à faire porter son intervention sont ceux figurant dans les différentes informations fournies par le client ou dans les renseignements obtenus auprès des administrations publiques concernées.

Les seuls prélèvements, mesures et analyses que SOCOTEC ENVIRONNEMENT aura à effectuer ainsi que les valeurs limites de pollution à prendre en compte sont ceux prévus dans l'offre ou dans les accords intervenus avec le client.

Précisions sur les honoraires

Dans le cas d'annulation ou de report de la prestation à votre demande avant intervention sur site, l'entité de SOCOTEC ENVIRONNEMENT vous facturera un dédommagement pour prendre en compte les frais engagés et l'impossibilité de compenser la perte d'activités.

La validité de cette offre est indiquée dans la partie Synthèse. Elle court à partir de sa date d'édition. Passée cette date, SOCOTEC ENVIRONNEMENT se réserve le droit, soit d'accepter la commande, soit d'appliquer une révision et/ou une actualisation du prix sur la base suivante (Indice ICHT-IME) :

$$\text{Formule} = (A+B(Ir/Io)+C(I'r/I'o))$$

Avec $A + B + C = 1$: A correspondant à la partie non révisée du prix

B et C correspondant aux parties révisées du prix

I et I' correspondant aux indices de révision

Io et I'o correspondant aux indices d'origine de la révision

Pour toute mission annulée moins de 3 jours ouvrés avant la date d'intervention sur site prévue, la facturation sera de 30 % du montant total de la prestation et de 50 % à moins de 24h avant la date d'intervention terrain.

Dans le cas où, lors de notre mission, nos intervenants se trouveraient dans l'incapacité de procéder à l'intervention du fait l'absence de l'un de vos engagements mentionnés dans la présente offre, il sera dû à SOCOTEC ENVIRONNEMENT, une indemnité pour temps d'attente correspondant à 110 € HT par heure et par intervenant hors frais de préparation, d'immobilisation des matériels et de déplacement.

Les prestations supplémentaires demandées sur site feront l'objet d'un accord écrit sur feuille d'attachement et seront facturées sur la base de 110 € HT par vacation horaire hors frais d'analyses.

Toute version papier supplémentaire fera l'objet d'un avenant de 50 € HT à la présente proposition.

Les prestations ne sont pas prévues pour être réalisées, le samedi, le dimanche, les jours fériés, en horaire de nuit. Si des interventions étaient demandées en dehors des heures des jours ouvrés et horaires de jour (8h00 / 18h00), il y aurait application des suppléments suivants sur les heures concernées :

- ▶ Pour des travaux en semaine en dehors de ces plages horaires (+25%),
- ▶ Pour des travaux le samedi ou en horaires de nuit – 20h/ 6h – (+50%),
- ▶ Pour des travaux le dimanche ou jours fériés (+100%)*

* sous réserve d'une demande préalable formulée par écrit dans un délai compatible avec la réglementation (6 semaines avant intervention)

Déontologie

SOCOTEC ENVIRONNEMENT est membre actif de l'Union des Professionnels de la Dépollution des Sites (UPDS) et en tant que tel respecte les statuts et en particulier ceux liés à la déontologie.

De plus SOCOTEC ENVIRONNEMENT s'engage à ne pas sous-traiter en cascade les prestations.

Article 7.1 des statuts de l'UPDS

L'adhésion comme membre ACTIF est accessible à toute entreprise ou association d'entreprises de droit français, légalement constituée, ayant une activité économique dans le domaine des sites et sols pollués, et remplissant les conditions suivantes :

- 1. avoir adressé par écrit une demande d'adhésion au Président du Syndicat ;*
- 2. ne pas être en état de redressement ou de liquidation judiciaire, ou de cessation de paiement ;*
- 3. s'engager à respecter la législation et la réglementation en vigueur dans l'exercice de ses activités ;*
- 4. avoir déclaré pour elle et ses mandataires n'avoir fait l'objet d'aucune condamnation pénale en lien avec l'activité de dépollution, ni de sanction civile ou administrative dans ce cadre au moment de sa demande d'adhésion ;*
- 5. avoir été reconnu par le Bureau du Syndicat, sur rapport du Secrétaire, comme exerçant une activité professionnelle continue d'étude, d'ingénierie, de conseil ou de travaux dans le domaine des sites et sols pollués, depuis plus d'une année ;*
- 6. s'engager à respecter la déontologie de l'UPDS (cf. article 6 du règlement intérieur).*

Article 6 du règlement intérieur de l'UPDS - Les membres de l'UPDS s'engagent à :

- ▶ respecter le fonctionnement du syndicat et notamment à ne pas l'impliquer dans des affaires relevant du fonctionnement interne de leur entreprise ;
- ▶ faire leurs meilleurs efforts pour obtenir la certification de services des prestataires dans le domaine des sites et sols pollués délivrée par l'organisme certificateur ;
- ▶ appliquer les règles de la concurrence dans un esprit de loyauté ;
- ▶ se conformer strictement à la législation et à la réglementation régissant leur domaine d'activité ;
- ▶ exercer leur activité dans le respect des Règles de l'Art de la profession et des normes en vigueur ;
- ▶ protéger la sécurité et la santé de leurs employés ;
- ▶ travailler dans le souci de la protection de l'environnement, des biens et des personnes concernés par les projets sur lesquels ils sont impliqués.

Note Qualité

Gestion des imprévus

Les mesures de gestion des imprévus seront les suivantes :

- ▶ réunion : présence obligatoire et transcription par compte-rendu ;
- ▶ absence de l'interlocuteur principal et privilégié (chef de projet) : remplacement par le superviseur ;
- ▶ circuit de communication : uniquement entre le chef de projet et le correspondant désigné du client ;
- ▶ délai d'information : dans 5 jours ouvrés maximum ;
- ▶ support de communication : uniquement par courriel.

lors des investigations :

- ▶ panne de matériel : information auprès du fournisseur, du chef de projet et du client,
- ▶ découverte de pollution au droit d'un sondage : ajustement du plan de sondage et information du chef de projet et du client,
- ▶ accès impossible à un secteur : information du chef de projet et du client,
- ▶ accident : arrêt des investigations, mise en œuvre de la procédure d'urgence disponible dans le véhicule et information du chef de projet,
- ▶ dommage à un réseau enterré : arrêt des investigations, alerte des secours, de l'exploitant du réseau, aménagement d'une zone de sécurité, accueil des secours, information du chef de projet et du client,
- ▶ incident environnemental : mise en œuvre du kit environnement (boudin, feuilles absorbantes, absorbant...), information du responsable du site, du chef de projet et du client.

Plan d'assurance qualité (PAQ) spécifique

Sur demande explicite du client, un PAQ spécifique pourra être réalisé

Modalités de dialogue

Les modalités de dialogue seront les suivantes :

- ▶ réunion sur site (confirmation écrite par compte-rendu envoyé par courriel) ;
- ▶ téléphone (confirmation écrite par courriel) ;
- ▶ courriel (avis de visite, avis d'intervention, plan d'investigations, compte-rendu, rapports et documents administratifs).

Supervisions

Les prestations sont encadrées par un superviseur qui atteste de la validité technique et scientifique des rapports et de leurs conformités par rapport à la commande du client. Le superviseur intervient à chaque stade clé suivant :

- ▶ Études documentaires : rapport ;
- ▶ Schéma conceptuel : rapport ;
- ▶ Investigations sur site : rapport ;
- ▶ Interprétations : rapport ;
- ▶ Analyse des enjeux ;
- ▶ Bilan coûts-avantages, PCT ; Rapport.

Autocontrôles

Les autocontrôles sont réalisés sur les rapports par son rédacteur.

Les audits internes réalisés une fois tous les trois ans contribuent à vérifier l'application et l'efficacité des procédures.

Les principes d'organisation spécifique pour la réalisation de la mission sont élaborés par le chef de projet dès la passation de la commande.

Etats d'avancement

Les états d'avancement des différentes étapes de la mission sont effectués par le chef de projet pour respecter les délais contractuels. Les étapes pourront être les suivantes :

- ▶ Interventions sur site ;
- ▶ Analyses des enjeux ;
- ▶ Bilan coûts-avantages ;
- ▶ Rapports.

Traitement des non-conformités

Le traitement des non-conformités se déroule en cinq étapes :

- ▶ identifier la défaillance ;
- ▶ enregistrer ;
- ▶ traiter ;
- ▶ vérifier ;
- ▶ informer le client.

Notice Hygiène et Sécurité

Les dispositions du Document Unique de Sécurité (DUS) décrivent les modalités d'organisation et d'application des règles de sécurité et de santé au travail pour toutes les activités de SOCOTEC ENVIRONNEMENT. Elles sont applicables aux missions sites et sols pollués réalisées par un collaborateur de SOCOTEC ENVIRONNEMENT.

Le collaborateur qui réalise une mission « sites et sols pollués » est l'interlocuteur privilégié du maître d'ouvrage ou du chef d'établissement de l'entreprise utilisatrice pour participer à l'évaluation des risques liés à la co-activité et à la définition des mesures de sécurité appropriées. Il effectue, préalablement à son intervention, une évaluation des risques que son intervention peut engendrer. Compte tenu des résultats de cette évaluation, il applique les mesures de sécurité appropriées.

Il bénéficie pour cela, de formation à la sécurité, de dotation en moyens de protection, de méthodologies précises, de la supervision de son Manager et de l'assistance du Médecin du travail, des Spécialistes Centraux ENVIRONNEMENT de la Direction Technique.

La particularité des missions « sites et sols pollués » et notamment les inconnues fréquentes relatives aux risques chimiques, conduit à une application rigoureuse du principe de précaution sur le terrain. En conséquence :

- ▶ le choix d'équipements de protection individuelle avec des critères de protection les plus complets et les plus importants sera systématiquement privilégié (particulièrement pour les appareils de protection respiratoire) ;
- ▶ les situations de travail isolé ne sont pas autorisées pour ces missions ;
- ▶ le collaborateur peut, à tout moment, user de son droit de retrait comme précisé dans les mesures générales de prévention ;
- ▶ les différentes expositions sont régulièrement enregistrées pour permettre un suivi médical efficace.

Les dispositions de sécurité et de santé au travail relatives aux missions « Sites et sols pollués » suivent les recommandations du guide INRS-ADEME – ED 866 – « Protection des travailleurs sur les chantiers de réhabilitation de sites industriels pollués ».

Obligations applicables en matière d'hygiène et de sécurité

Les obligations réglementaires applicables en matière d'hygiène et sécurité aux missions relatives aux « Sites et sols pollués » sont celles spécifiées dans le titre III (Hygiène, sécurité et conditions de travail) du livre 2 (Réglementation du travail) du code du travail et des textes réglementaires pris pour son application.

Les particularités des missions « Sites et sols pollués » conduisent à une vigilance particulière sur l'application des obligations réglementaires relatives :

- ▶ aux activités de chantier :
 - ▶ Code du Travail – Quatrième Partie : Santé et sécurité au travail - Livre V : Prévention des risques liés à certaines activités ou opérations - Titre III : bâtiment et génie civil,
 - ▶ et textes réglementaires pris en application ;
- ▶ aux risques chimiques :
 - ▶ Code du Travail – Quatrième Partie : Santé et sécurité au travail - Livre IV : Prévention de certains risques d'exposition (Articles R4411-1 à R4412-160)
 - ▶ et textes réglementaires pris en application.
- ▶ aux situations de co-activités interentreprises :
 - ▶ Code du Travail – Quatrième Partie : Santé et sécurité au travail - Livre V : Prévention des risques liés à certaines activités ou opérations (articles R. 4511-1 à R. 4514-10)
 - ▶ et textes réglementaires pris en application

Conformément aux articles R. 554-20 à R. 554-34 du code de l'environnement, SOCOTEC ENVIRONNEMENT est assimilé à un exécutant de travaux pour les sondages réalisés par les intervenants de SOCOTEC ENVIRONNEMENT. **Vous êtes assimilés à un responsable de projet et aurez en charge la déclaration de projet de travaux selon le formulaire CERFA 14434*01. SOCOTEC ENVIRONNEMENT aura en charge la déclaration d'intention de commencement de travaux.**

Note pour préserver la qualité de l'environnement

Analyse des impacts prévisionnels du chantier

Les impacts du chantier peuvent être le bruit, les vibrations, les odeurs, les poussières, les rejets liquides ou gazeux et les déchets en lien avec le matériel utilisé pour la réalisation des prestations.

Mesures conservatoires préconisées

- ▶ Bruit : limitation de l'intervention aux horaires normaux de travail et fonctionnement des équipements limités à la période utile de travail (coupure systématique lors des temps de pause),
- ▶ Vibrations : intervention dans des lieux non sensibles et/ou utilisation de matériels portatifs légers,
- ▶ Rejets liquides : récupération des eaux en récipients de stockage étanches
- ▶ Rejets gazeux : utilisation d'équipements à moteur thermique dans des grands espaces dégagées (plein air ou grand volume de bâtiment), coupure systématique lors des temps de pause
- ▶ Déchets : récupération des cuttings en récipients de stockage étanches et réduction de la production de déchet d'emballage,
- ▶ Odeurs : utilisation d'équipements à moteur thermique dans des grands espaces dégagées (plein air ou grand volume de bâtiment), coupure systématique lors des temps de pause,
- ▶ Poussières : intervention restreinte lors de vents importants.

Description des garanties apportées aux émissions à chaque étape du chantier :

Les intervenants de SOCOTEC ENVIRONNEMENT s'engagent à respecter les consignes d'utilisation des équipements ainsi que les conditions d'intervention définies dans l'offre.

Références réglementaires et valeurs limites applicables aux émissions :

L'ensemble des émissions respectent la réglementation applicable en la matière ainsi que les valeurs limites réglementaires pour le bruit, les vibrations, les odeurs, les poussières, les rejets liquides et gazeux, et les déchets.

Modalités et fréquences de contrôle

Les contrôles destinés à vérifier que le matériel, importés ou mis sur le marché est conformes au modèle ayant fait l'objet de l'homologation, de l'attestation ou de la déclaration de conformité peuvent être organisés à l'initiative du ou des ministres compétents. Ils sont effectués par un organisme agréé.

Modalités de gestion des déchets

Chaque déchet dangereux est accompagné d'un bordereau de suivi de déchet.

Plan d'Assurance Environnement (PAE)

Un plan d'assurance environnement (PAE) ne sera pas fourni, sauf sur demande express du client et dans les cas suivants :

- ▶ présence de 2 nappes d'eaux souterraines superposées ;
- ▶ réalisation d'excavation à la pelle avec présence de volatils ;
- ▶ estimation du volume d'eau rejetée supérieur à 1 m³ ;
- ▶ réalisation de fouille à la pelle avec des bâtiments mitoyens ;
- ▶ présence d'établissements mitoyens sensibles au bruit, à la poussière ;
- ▶ réalisation de sondages à plus de 10 m ;
- ▶ réalisation de travaux dans un périmètre de captage des eaux destinées à l'eau potable.

Certificat de qualité

CERTIFICAT

SERVICE SITES ET SOLS POLLUES

SOCOTEC ENVIRONNEMENT

5 place des Frères Montgolfier
FRANCE - 78280 - GUYANCOURT

Satisfait aux exigences du référentiel de Certification LNE SSP

Pour le domaine :

Etudes, Assistance et Contrôle

Ce certificat est délivré dans les conditions fixées par le référentiel LNE
"Certification des prestataires dans le domaine des Sites et Sols Pollués" en vigueur
et en conformité avec les normes de référence NF X 31-620-1 : 2021 et NF X 31-620-2 : 2021

Avec pour bureau central :

SOCOTEC ENVIRONNEMENT 5 Place des Frères Montgolfier FRA 78280 GUYANCOURT

Et les autres établissements mentionnés en annexe



Debut de validité 01 mars 2022
Valable jusqu'au 06 avril 2025

Numéro de certificat Certificat n° 34307 révision 4
Modifie le certificat 34307-3
Pour vérifier la validité du certificat : www.lne.fr

Laboratoire national de métrologie et d'essais • Etablissement public à caractère industriel et commercial
Siège social : 1, rue Gaston Boissier - 75724 Paris Cedex 15 • Tél. : 01 40 43 37 00 - Fax : 01 40 43 37 37
info@lne.fr • RCS Paris 313 320 244 - NAF : 7120B - TVA : FR 92 313 320 244



Pour le Directeur Général
behalf of the General Director
Signature numérique
de PASCAL
PRUDHON ID
Date : 2022.02.25
16:06:44 +01'00'

Responsable du Pôle Certification Environnement, Sécurité et
Performance
Head of the Environment, Safety and Performance Certification
Department

1 / 1

ANNEXE AU CERTIFICAT N° 34307 rev.4

Bureau central

SOCOTEC ENVIRONNEMENT
Etablissement de Guyancourt
5 Place des Frères Montgolfier
78280 GUYANCOURT

Etablissements certifiés

SOCOTEC ENVIRONNEMENT Etablissement de Nantes Métronomy Park – Bat 5 2 rue Jacques Brel - CS 10389 44819 SAINT HERBLAIN Cedex SIRET n° : 834 096 497 00211	SOCOTEC ENVIRONNEMENT Etablissement de Maisons-Alfort 90-112 Avenue de la Liberté Immeuble Huit-Douze 94700 MAISONS-ALFORT SIRET n° : 834 096 497 00195	SOCOTEC ENVIRONNEMENT Etablissement de Lyon 11 rue Saint-Maximin 69003 LYON SIRET n° : 834 096 497 00062	SOCOTEC ENVIRONNEMENT Etablissement de Montpellier 1140 Avenue Albert Einstein 34000 MONTPELLIER SIRET n° : 834 096 497 00252
SOCOTEC ENVIRONNEMENT Etablissement de Vitrolles Immeuble Le Rifkin - ZAC du Petit Arbois Avenue Louis Philibert 13290 AIX-EN-PROVENCE SIRET n° : 834 096 497 00229	SOCOTEC ENVIRONNEMENT Etablissement de Tours 2 allée du Petit Cher - BP 40155 37551 SAINT-AVERTIN SIRET n° : 834 096 497 00070	SOCOTEC ENVIRONNEMENT Etablissement de Lesquin 11 Rue Paul Dubrue - CS 50446 59814 LESQUIN SIRET n° : 834 096 497 00021	SOCOTEC ENVIRONNEMENT Etablissement de Strasbourg 5 allée Cérés - CS 37018 67037 STRASBOURG CEDEX SIRET n° : 834 096 497 00245
	SOCOTEC ENVIRONNEMENT Etablissement de Troyes 59 rue Raymond Poincaré - CS 50252 10004 TROYES CEDEX SIRET n° : 834 096 497 00088	SOCOTEC ENVIRONNEMENT Etablissement de Toulouse 3, rue de Jean Rodier 31000 TOULOUSE SIRET n° : 834 096 497 00096	

– FIN DE LISTE –



CERTIFICAT		LABORATOIRE NATIONAL DE METROLOGIE ET D'ESSAIS LNE
SERVICE SITES ET SOLS POLLUES		
SOCOTEC ENVIRONNEMENT 5 place des Frères Montgolfier FRANCE - 78280 - GUYANCOURT		
Satisfait aux exigences du référentiel de Certification LNE SSP		
Pour le domaine : Ingénierie des travaux de réhabilitation		
Ce certificat est délivré dans les conditions fixées par le référentiel LNE "Certification des prestataires dans le domaine des Sites et Sols Pollués" en vigueur et en conformité avec les normes de référence NF X 31-620-1 : 2021 et NF X 31-620-3 : 2021		
Avec pour bureau central : SOCOTEC ENVIRONNEMENT 5 Place des Frères Montgolfier FRA 78280 GUYANCOURT		
Et les autres établissements mentionnés en annexe		
 CERTIFICATION DE PRODUITS ET SERVICES Accréditation n°15-0012 Liste des sites accrédités et sources disponibles sur www.cofrac.fr	Début de validité 01 mars 2022 Valable jusqu'au 06 avril 2025 Numéro de certificat Certificat n° 34316 révision 4 Modifie le certificat 34316-3 Pour vérifier la validité du certificat : www.lne.fr	 Pour le Directeur Général On behalf of the General Director Signature numérique de PASCAL PRUDHON ID Date : 2022.02.25 16:07:20 +01'00' Responsable du Pôle Certification Environnement, Sécurité et Performance Head of the Environment, Safety and Performance Certification Department
Laboratoire national de métrologie et d'essais • Etablissement public à caractère industriel et commercial Siège social : 1, rue Gaston Boissier - 75724 Paris Cedex 15 • Tél. : 01 40 43 37 00 - Fax : 01 40 43 37 37 info@lne.fr • lne.fr • RCS Paris 313 320 244 - NAF : 7120B - TVA : FR 92 313 320 244		

1 / 1

ANNEXE AU CERTIFICAT N° 34316 rev.4**Bureau central**

SOCOTEC ENVIRONNEMENT
Etablissement de Guyancourt
5 Place des Frères Montgolfier
78280 GUYANCOURT

Etablissements certifiés

SOCOTEC ENVIRONNEMENT Etablissement de Nantes Métromy Park – Bat 5 2 rue Jacques Brel - CS 10389 44819 SAINT HERBLAIN Cedex SIRET n° : 834 096 497 00211	SOCOTEC ENVIRONNEMENT Etablissement de Maisons-Alfort 90-112 Avenue de la Liberté Immeuble Huit-Douze 94700 MAISONS-ALFORT SIRET n° : 834 096 497 00195	SOCOTEC ENVIRONNEMENT Etablissement de Lyon 11 rue Saint-Maximin 69003 LYON SIRET n° : 834 096 497 00062	SOCOTEC ENVIRONNEMENT Etablissement de Montpellier 1140 Avenue Albert Einstein 34000 MONTPELLIER SIRET n° : 834 096 497 00252
SOCOTEC ENVIRONNEMENT Etablissement de Vitrolles Immeuble Le Rifkin - ZAC du Petit Arbois Avenue Louis Philibert 13290 AIX-EN-PROVENCE SIRET n° : 834 096 497 00229	SOCOTEC ENVIRONNEMENT Etablissement de Tours 2 allée du Petit Cher - BP 40155 37551 SAINT-AVERTIN SIRET n° : 834 096 497 00070	SOCOTEC ENVIRONNEMENT Etablissement de Lesquin 11 Rue Paul Dubrule - CS 50446 59814 LESQUIN SIRET n° : 834 096 497 00021	SOCOTEC ENVIRONNEMENT Etablissement de Strasbourg 5 allée Cérés - CS 37018 67037 STRASBOURG CEDEX SIRET n° : 834 096 497 00245
	SOCOTEC ENVIRONNEMENT Etablissement de Troyes 59 rue Raymond Poincaré - CS 50252 10004 TROYES CEDEX SIRET n° : 834 096 497 00088	SOCOTEC ENVIRONNEMENT Etablissement de Toulouse 3, rue de Jean Rodier 31000 TOULOUSE SIRET n° : 834 096 497 00096	

- FIN DE LISTE -

 LABORATOIRE
NATIONAL
DE METROLOGIE
ET D'ESSAIS **LNE**

ANNEXE AU CERTIFICAT N° 36610 rev.1

Bureau central :
 SOCOTEC ENVIRONNEMENT
 Etablissement de Guyancourt
 5 Place des Frères Montgolfier
 78280 GUYANCOURT

Nom de l'établissement certifié	Adresse de l'établissement	Numéro Siret de l'établissement
SOCOTEC ENVIRONNEMENT Etablissement de Nantes	Métronomy Park – Bat 5 2 rue Jacques Brel - CS 10389 44819 SAINT HERBLAIN Cedex	834 096 497 00211
SOCOTEC ENVIRONNEMENT Etablissement de Maisons-Alfort	90-112 Avenue de la Liberté Immeuble Huit-Douze 94700 MAISONS-ALFORT	834 096 497 00195
SOCOTEC ENVIRONNEMENT Etablissement de Lyon	11 rue Saint-Maximin 69003 LYON	834 096 497 00062
SOCOTEC ENVIRONNEMENT Etablissement de Montpellier	1140 Avenue Albert Einstein 34000 MONTPELLIER	834 096 497 00252
SOCOTEC ENVIRONNEMENT Etablissement de Vitrolles	Immeuble Le Rifkin ZAC du Petit Arbois Avenue Louis Philibert 13290 AIX-EN-PROVENCE	834 096 497 00229
SOCOTEC ENVIRONNEMENT Etablissement de Tours	2 allée du Petit Cher BP 40155 37551 SAINT-AVERTIN	834 096 497 00070
SOCOTEC ENVIRONNEMENT Etablissement de Lesquin	11 Rue Paul Dubrule CS 50446 59814 LESQUIN	834 096 497 00021
SOCOTEC ENVIRONNEMENT Etablissement de Strasbourg	5 allée Cérés CS 37018 67037 STRASBOURG Cedex	834 096 497 00245
SOCOTEC ENVIRONNEMENT Etablissement de Troyes	59 rue Raymond Poincaré CS 50252 10004 TROYES Cedex	834 096 497 00088
SOCOTEC ENVIRONNEMENT Etablissement de Toulouse	3, rue de Jean Rodier 31000 TOULOUSE	834 096 497 00096

– FIN DE LISTE –

LABORATOIRE
NATIONAL
DE METROLOGIE
ET D'ESSAIS

LNE

Assurances

L'attestation d'assurance en responsabilité civile est présentée ci-après. Les montants indiqués sur l'attestation ont été jugés suffisants au regard de l'objet de la présente proposition.

Votre intermédiaire
MARSH SAS
Département Construction
Tour Ariane
5, Place des Pyramides
La Défense 9
92088 Paris La Défense Cedex

☎ 01 41 34 50 00

📠 01 41 34 55 00

N°ORIAS 07 001 037
Site ORIAS www.orias.fr

Votre contrat

Construction : Responsabilité
civile professionnelle et
exploitation

Vos références

Contrat : **37503519275087**
Client : **0010834120**



Assurance et Banque

SOCOTEC ENVIRONNEMENT
5, place des Frères Montgolfier
78280 GUYANCOURT

ATTESTATION D'ASSURANCE

L'entreprise d'assurance AXA France IARD atteste que :

SOCOTEC ENVIRONNEMENT
5, place des Frères Montgolfier
78280 GUYANCOURT
N°SIREN : 834 096 497

Est bénéficiaire des garanties du contrat d'assurance n° 37503519275087 pour la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Ce contrat garantit l'ensemble de ses responsabilités civiles professionnelle et exploitation encourues du fait des missions qui lui sont confiées.

Les montants de garantie suivants sont apportés pour les activités en France Métropolitaine et D.O.M. :

- 3.000.000 € par sinistre tous dommages confondus : Corporels, Matériels et Immatériels consécutifs et non consécutifs.

SAUF :

- Dommages d'atteinte à l'environnement d'origine accidentelle : 1.524.491 € par sinistre et par an tous dommages confondus.

LA PRÉSENTE ATTESTATION NE PEUT ENGAGER AXA FRANCE IARD SA AU-DELÀ DES CLAUSES ET CONDITIONS DU CONTRAT PRÉCITÉ AUQUEL ELLE SE RÉFÈRE, CE CONTRAT NE POUVANT EN AUCUNE MANIÈRE SE SUBSTITUER À CELUI QUI À L'ÉTRANGER SERAIT À SOUSCRIRE CONFORMEMENT À LA LEGISLATION LOCALE AUPRÈS D'ASSUREURS AGRÉÉS DANS LA NATION CONSIDÉRÉE.

La présente attestation ne peut engager l'assureur au-delà des clauses et conditions du contrat auquel elle se réfère.

Nanterre le 20/12/2021
POUR LA SOCIÉTÉ :

Guillaume BORIE
Directeur Général Délégué d'AXA France

AXA France IARD - SA au capital de 214 799 838 € - 722 057 460 RCS Nanterre. TVA intracommunautaire n° FR 14 722 057 460. AXA France Vie - SA au capital de 487 725 073,50 € - 310 499 959 RCS Nanterre. AXA Assurances IARD Mutuelle - Société d'Assurance Mutuelle contre l'incendie, les accidents et risques divers. Siren 775 699 309. TVA intracommunautaire n° FR 79 775 699 309. AXA Assurances Vie Mutuelle - Société d'Assurance Mutuelle sur la vie et de capitalisation - Siren 351 457 243 - Statuts sociaux : 313, Terrasses de l'Arche 92727 Nanterre Cedex. Juridiction - SA au capital de 14 627 834,68 € - 572 079 150 RCS Versailles - Siège social : 1, place Victorien Sardou 78160 Marly-le-Roi. AXA Assistance France Assurances - SA au capital de 31 275 660 0451 382 724 RCS Nanterre - Siège social : 6, rue André Gide 92320 Châtillon. TVA intracommunautaire : n° FR 81 451 392 724. Entreprises régies par le Code des assurances.

Chef(fe) de Groupe

Responsable activité Sites et Sols Pollués

Agence E&S Sud Ouest SSP

COMPÉTENCES TECHNIQUES

> Sites et Sols Pollués

- Etudes, Assistance, contrôle (domaine A du LNE)
- Ingénierie et travaux de réhabilitation (domaine B du LNE)

> Management

- Gestion d'équipes

PARCOURS PROFESSIONNEL

> SOCOTEC - AGENCE DE BORDEAUX

Responsable d'activité Sites et Sols Pollués - Depuis 2019

> VALGO SUD-OUEST BORDEAUX

Chef de projet travaux de dépollution - 2019 à 2019

> GROUPE ABS INC.

Chargé de projet puis Chef d'équipe Sites et Sols Pollués - 2016 à 2019

> SNC-LAVALIN INC., MONTRÉAL (QC)

Hydrologue - 2012 à 2016

> LES LABORATOIRES DE LA MONTEREGIE INC., (QC)

Chargé de projets Sites et Sols Pollués - 2010 à 2012

> ANTEA, PESSAC (33)

Ingénieur d'étude en hydrogéologie - 2008 à 2010

FORMATION

> FORMATION INITIALE

Master 2 Génie de l'environnement, spécialisé Sol et Eau - Université Paul Sabatier - Toulouse - 2008

> FORMATION COMPLÉMENTAIRE

- *Pollution des sols - Diagnostic simplifié
- *Risques Chimiques N1-N2
- * Migration des polluants
- * Habilitation Electrique H0B0 / Sauveteur
- *Secouriste du travail 2019
- *FormationAIPR

RÉFÉRENCES / AUTRES INFORMATIONS

- > DIAGNOSTIC DE POLLUTION DES SOLS : Plus d'une centaine d'évaluation environnementales - Multiples stations services (Montréal) - Institution fédérale (Canada) : Interventions sur les ports et aéroports du Québec - Clients privés (Qc) : promoteurs immobiliers, concessionnaires, garages, raffinerie SUNCOR, industries, base militaire - Conserverie BERGERAC (24), SECI (40), SNCF (33), GRPAROT (86), OCTAPAL (19), ATLANTIC AMENAGEMENT (33), ARIANEGROUP (33)...
- > DEPOLLUTION ET ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE: Raffinerie SUNCOR - Dépollution des HC à l'extraction Multi-phasique et suivi environnementale des eaux souterraines (Qc) - Site SIVI : Pollution aux solvants

chlorés (Qc), Oxydation chimique - Montréal : Installation d'une barrière ciment-bentonite (Qc) - Dépollution par excavation multiples sites - AMO installation d'une tranchée drainante, Pollution aux HC (Qc).

> HYDROGEOLOGIE : Mine ITY (Cote d'Ivoire) - R.F.F. (France) - Centrale nucléaire (E.U.) - Base militaire Val-Cartier (Qc) - Agence de l'eau Adour-Garonne - Carrières granulats (Qc) - Aéroport de Montréal (Qc).

Emplacement réservé aux références

Chef(fe) de Groupe

Responsable d'Activité Sites et Sols Pollués & Expert Technique Amiante sur Enrobés

Agence E&S Sud Ouest SSP

COMPÉTENCES TECHNIQUES

> Sites et Sols Pollués

- Etudes, Assistance, contrôle (domaine A du LNE)
- Caractérisation de la présence d'amiante et HAP dans les enrobés
- Ingénierie et travaux de réhabilitation (domaine B du LNE)

PARCOURS PROFESSIONNEL

> SOCOTEC - TOULOUSE

Chef de Projet SSP - Depuis 2018

> EODD INGÉNIEURS - AIX EN PROVENCE

Responsable de Projets SSP - 2014 à 2017

> CPGF HORIZON - BOURGOIN

Hydrogéologue chargé d'études - 2011 à 2013

FORMATION

> FORMATION INITIALE

- *Master « Eaux Souterraines » Hydrogéologie physique et chimique - Université J. Fourier - Grenoble - 2011
- *Licence Géosciences et Environnement - USTL - Lille - 2009

> FORMATION COMPLÉMENTAIRE

- *Sécurité des Entreprises Extérieures – risques chimiques et industriels (GIES niveaux 1 et 2)
- *Attestation de Compétence Amiante – Opérateur SS4
- *Sauveteur Secouriste du Travail
- *Sensibilisation aux travaux en zone ATEX
- *Attestation de compétences - Intervention à Proximité des Réseaux (AIPR Encadrant de chantier)

RÉFÉRENCES / AUTRES INFORMATIONS

> > MISSIONS DE SITES ET SOLS POLLUES – Domaine A :

COGEDIM (Multisites Montpellier - 34) / CAUVALDOR (Multisites – Lot 46) / EPF PACA (Multisites Bouches-du-Rhône et Var) / EPF OCCITANIE (Multisites Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées) / EIFFAGE IMMOBILIER (Multisites Marseille - 13) / GGL (Multisites Hérault - 34) / KAUFMAN & BROAD (Multisites Bouches du Rhône - 13) / LIDL (Multisites en Occitanie - 11, 30, 34, 66) / NEXITY (Multisites Montpellier - 34) / PITCH PROMOTION (Multisites Languedoc-Roussillon) / POSTE IMMO (Toulouse – 31) / PROMEO (Multisites Occitanie) / SERGE MAS (Multisites Toulouse – 31) / UNITI (Multisites Hérault - 34) / YXIME (Multisites Occitanie)

> > MISSIONS DE SITES ET SOLS POLLUES – Domaine B :

COGEDIM (Montpellier – 34) / DOMAINE DU SUD (Toulouse – 31) / EDF OPTIMAL SOLUTIONS (Marseille - 13) / EIFFAGE (Multisites Marseille - 13) / SERM (Montpellier - 34)

> > CARACTERISATION DES ENROBES ROUTIERS – RECHERCHE AMIANTE ET HAP :

DEPARTEMENT DU TARN (Multisites Tarn – 81) / ORANGE (Multisites Occitanie) / RAZEL BEC (Multisites Montpellier – 34) / SERM (Montpellier – 34) / SNCF RESEAU (Toulouse – 31) / VEOLIA (Toulouse – 31) / TISSEO Ingénierie (Toulouse - 31)

Directeur(trice) d'Agence

Agence E&S Sud Ouest Etudes

DOMAINES DE COMPÉTENCES

> AMIANTE

Chef de Groupe - Encadrant Techn. - Pilotage techn. contrat national SNCF - AMO Désamiantage

> DECHETS

Diag. Déchets Démolit° - AMO Chantier démolit°

> SITES ET SOLS POLLUES

Diagnostic, Plan de Gestion
AMO Dépollution, CCTP, Consultation

FORMATION

> FORMATION INITIALE

Master 2 Eau, Santé et Environnement - Université Victor Segalen - Bordeaux - 2001
Ingénieur Maître Environnement - IUP Environnement Marseille St Charles - Marseille - 2000

> FORMATION COMPLÉMENTAIRE

CAMPUS MANAGEMENT - 2018 à 2020
Encadrant Technique Amiante SS4 - depuis 2018
Mesures Empoussièrlements Amiante - 2014
Techniques du Bâtiment - 2013
Commerce - 2012
Plan de Gestion - 2008

PARCOURS PROFESSIONNEL

> SOCOTEC ENVIRONNEMENT TOULOUSE

Directeur des Agences SSP / Etudes et Conseils Sud-Ouest - [Depuis 2022](#)
2019 - 2021 : Directeur d'Agence Environnement & Sécurité Languedoc Roussillon
2017 - 2018 :
Chef de Groupe Empoussièrlement Amiante Sud

> SOCOTEC

Responsable d'Activité Amiante Méditerranée - [2015 à 2017](#)
2007 - 2015 : Ingénieur Chargé d'Affaires SSP

> GROUPE APAVE

Technicien Environnement - Châteauneuf-Les-Martigues 13 - [2004 à 2007](#)

> CAPSIS - CNPE GOLFECH (82) - BUGEY (01)

Technicien Chimiste - [2001 à 2003](#)

RÉFÉRENCES / AUTRES INFORMATIONS

- > AMIANTE - 3ID, Etair Méditerranée, Razel Bec, Cats, Camar, Mairie de Montpellier, SNCF
- > DECHETS - ESID de Lyon REC Orange REI Nîmes, SETEC EPF LR
- > SSP ETUDES - ICADE, DUCLOS ENVIRONNEMENT, SNAM, ANF, EPF PACA, BOUYGUES IMMO, PRAGMA, COGEDIM, KAUFMAN&BROAD, PITCH, HERAULT AMENAGEMENT, GGL
- > SSP AMO - GRIM (34), Métaux Picaud (84), DDTM (11), Cycofos (13), SM Promotion, SA Elit, GGL
- > AMO Démolition Désamiantage Dépollution - SA ELITE Sète ,

Chef(fe) de Projet

Agence E&S Sud Ouest SSP

COMPÉTENCES TECHNIQUES

> Etude et Conseil QHSE

- Audit environnemental d'acquisition ou cession de sites

> Sites et Sols Pollués

- Etudes, Assistance, contrôle (domaine A du LNE)
- Ingénierie et travaux de réhabilitation (domaine B du LNE)

PARCOURS PROFESSIONNEL

> SOCOTEC - LYON ET TOULOUSE

Ingénieur Chargée d'Affaires - Sites et sols pollués - Depuis 2009

> EGEH

Stagiaire Suivi de la qualité des eaux souterraines - 2008 à 2009

FORMATION

> FORMATION INITIALE

- *Master Professionnel Hydrogéologie, Sol et Environnement - Université - Avignon - 2009
- *Licence Sciences de la Terre et de l'Environnement - Université - Bourgogne - 2007

> FORMATION COMPLÉMENTAIRE

- *Habilitation électrique H0 B0
- *Sauveteur Secouriste au Travail (SST)
- *AIPR niveau concepteur
- *Risques Chimiques niveau 1 et 2
- * Amiante SS4

RÉFÉRENCES / AUTRES INFORMATIONS

- > DIAGNOSTIC DE POLLUTION DES SOLS : EPORA / EPASE (42) – étude historique de l'ensemble d'une zone d'activités + investigations sur sites reconnus comme « à risques », BRGM (national) – démarche « établissements sensibles », (LIDL, UNITI, CBRE, CFA Rhône Alpes Auvergne, ALAMO, GDE, UTEI, NEXITY, MANACORDA, ADIM, ELASTE, CEMEX, SAMSE, EASYDIS (national)) - stations-service, garages, ateliers mécaniques, agroalimentaire, industries textiles, centrales béton, plasturgie, entrepôts, habitations, zones agricoles...
- > SURVEILLANCE DES MILIEUX : CD 09 (09), TRIBOULET (69), Mairie de Tarare (69), SAMSE (38), EVOLUTIF (38), CHROMECA (01), GHPI (69) – suivi des eaux superficielles / souterraines, air ambiant et/ou des gaz des sols
- > ANALYSE DES RISQUES / PLAN DE GESTION : Polygone (48) – aménagement d'une friche industrielle, EPORA / EPASE (42) – réhab. d'une zone d'activités, REGIE GELAS ET CHOMIENNE (69) – fuite de cuve enterrée, EVOLUTIF (38) - réhab. d'une usine de plasturgie, STV (26) – réhab. d'une usine de chauffe-eaux
- > AMO / SUIVI DE CHANTIER : AFELEC (81) – réhab. ancienne usine de travail mécanique des métaux et de traitement de surface, UFTMiP (31) – gestion d'une pollution suite au vandalisme d'un transformateur, EVOLUTIF (38) – réhab. usine de plasturgie, STV (26) – réhab. usine de chauffe-eaux, OCEANIS (69) – gestion de déblais/remblais dans le cadre de l'aménagement d'un centre sportif
- > DOSSIER DE SUP : EXCOFFIER (69), EVOLUTIF (38), STV (26), Ville de Chambéry (73), UFTMIP (31)
- > ATTESTATION (LOI ALUR) : OCEANIS (69), GHPI (69)
- > CESSATION D'ACTIVITE / MEMOIRE DE REHABILITATION : VERNICOLOR (01), MARDUEL (69), EVOLUTIF (38), STV (26), Ville Chambéry (73)

Chargé(e) d'Affaires

Agence E&S Sud Ouest SSP

COMPÉTENCES TECHNIQUES

> Sites et Sols Pollués

- Etudes, Assistance, contrôle (domaine A du LNE)
- Ingénierie et travaux de réhabilitation (domaine B du LNE)

PARCOURS PROFESSIONNEL

> SOCOTEC ENVIRONNEMENT

Chargé d'affaires en Environnement et Risques Industriels - Depuis 2017

> GINGER CEBTP TOULOUSE

Aide Sondeur pour le compte - 2014 à 2016

> ARGITEC

Assistant ingénieur Géotechnique, Hydrogéotechnique et SSP - 2016 à 2016

FORMATION

> FORMATION INITIALE

- *Master 2 mention Surveillance et Gestion de l'Environnement - Université Paul Sabatier - Toulouse - 2017
- *Master 1 mention Eau, Sols, Environnement - Université Paul Sabatier - Toulouse - 2016
- *Licence de Sciences, Technologies, Santé, Mention Terre et Environnement obtenu - Université Paul Sabatier - Toulouse - 2015

> FORMATION COMPLÉMENTAIRE

- *Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux (AIPR) : Niveau encadrant.
- *Salarié sauveteur secouriste du travail (SST)
- *Habilitation électrique H0B0

RÉFÉRENCES / AUTRES INFORMATIONS

- > DIAGNOSTICS DE POLLUTION DES SOLS, DE L'AIR ET DE L'EAU : TISSEO Ingénierie (31), Collectivités locales et organismes d'état : Mairie Saint Amand Montrond (18), Mairie de Cheillé (37), Mairie de Saint Roch (37), Mairie de Nevers (58), Mairie d'Urzy (58), Communauté d'agglomération de Nevers (58)
- > Industries – Activités Tertiaires : Garages automobiles (18, 37, 41), Stations-services (18, 28, 37, 45), Lidl (36, 37,45), M. Bricolage (28,41), Leroy Merlin (18), Malteries Franco Belges (45), Dalkia (37,45), Brabant Chimie (45), Panon (45), Astra Recyclage (58), Solomat (18), Centres VHU (37,45), ArchWater (37)
- > Promoteurs immobiliers et bailleurs sociaux : Touraine Logement (37), Tours Habitat (37), Alila (37, 41,72), Bouygues Immobilier (37,45), Covivio (28), Crédit agricole (37)

Emplacement réservé aux références

Chef(fe) de Projet

Agence E&S Sud Ouest SSP

COMPÉTENCES TECHNIQUES

- > **Etude et Conseil QHSE**
 - Diagnostic déchets démolition
- > **Sites et Sols Pollués**
 - Etudes, Assistance, contrôle (domaine A du LNE)
 - Caractérisation de la présence d'amiante et HAP dans les enrobés
- > **Mesures en environnement**
 - Surveillance de la Qualité de l'Air Intérieur (QAI)
 - Dépistage Radon

PARCOURS PROFESSIONNEL

- > **SOCOTEC**
Ingénieur chargé d'affaires - Depuis 2007
- > **BUREAU D'ETUDE HPC ENVIROTEC - RENNES**
Chargé de projets Environnement - 2006 à 2007
- > **BUREAU D'ETUDES AGE ENVIRONNEMENT - MONTAUBAN**
Chargé de Projets Environnement - 2005 à 2006

FORMATION

> FORMATION INITIALE

- *Master Génie de l'Environnement - Université Paul Sabatier - TOULOUSE - 2005
- *IUP Génie de l'Environnement - Université Paul Sabatier - TOULOUSE - 2004

RÉFÉRENCES / AUTRES INFORMATIONS

- > **MISSIONS SITES ET SOLS POLLUES : DIAGNOSTICS DE POLLUTION DES SOLS ET PLANS DE GESTION :**
Toulouse (31) - Requalif. foncière, OPPIDEA (31) - Requalif. foncière, AFELEC (81) - Cessation d'activité, IMMOPRINT (31) - Cessation d'activité, REITZEL (81) - Cessation d'activité, ALDES (33) - Cessation d'activité, TIGF (64) - Site industriel en activité, POSTE IMMO (12) (31) (65) (82) - Cessation d'activité, ALISAERO (32) - Industrie aéronautique, IDEX (31) - Transfert d'activité, SMAT (31) - Expertise, SABENA TECHNICS (31) - Industrie, IMERYS (31), Matériaux, FUJIFILM (31) (87) (13), SABENA TECHNICS (31) - Industrie, ALISAERO (32) - Industrie aéronautique
- > **ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE (CCTP - TRAVAUX DE DE POLLUTION - DOSSIERS DE SERVITUDES) :** - FUJIFILM (31) (13) - Laboratoire, ALISAERO (32) - Industrie aéronautique, Toulouse (31) - Dépollution du site de la Cartoucherie - Assistance à Maîtrise d'Ouvrage, DDTM de l'Aude (11) - Parc routier
- > **MISSIONS SPECIFIQUES MANDATEES PAR LE MINISTERE EN CHARGE DE L'ENVIRONNEMENT SOUS LE CONTROLE DU BRGM - DIAGNOSTICS DES SOLS SUR LES LIEUX ACCUEILLANT DES ENFANTS ET ADOLESCENTS :** Diagnostics réalisés sur 15 établissements
- > **EVALUATION DE LA QUALITE DE L'AIR INTERIEUR:** Evaluations de plus de 70 établissements en Midi-Pyrénées et au-delà (crèches, centres de loisirs, RAPE, ALSH, écoles maternelles et élémentaires...)
- > **DIAGNOSTICS AMIANTE ET HAP DANS LES ENROBES :** DIRSO (Midi-Pyrénées) - interv. sur autoroutes et routes nationales, Véolia Eau – interv. sur branchements neufs et remplac. de réseaux, secteur Midi-Pyrénées
- > **ASSISTANCE TECHNIQUE - DIAGNOSTICS TECHNIQUES RELATIFS AUX DECHETS ISSUS DE LA DEMOLITION :** SNCF (31) - Ancienne plateforme logistique, EADS (31) - Blagnac : bât. indus., château d'eau, AIRBUS (31) - Tournefeuille : bât. indus., PROMOLOGIS (31) (82) - Immeubles d'habitation et habitations indiv., immeubles de bureaux, COLOMIERS HABITAT (31) (82) - Habitations / annexes, OPPIDEA - Bât. indus., utilité

Chargé(e) d'Affaires

Agence E&S Sud Ouest SSP

COMPÉTENCES TECHNIQUES

> Etude et Conseil QHSE

- Assistance à la gestion d'une Installation Classée Pour l'Environnement (autorisation, enregistrement, modification, ...)
- Evaluation de conformité des Installations Classées Pour l'Environnement
- Contrôle périodique des Installations Classées Pour l'Environnement soumises à déclaration
- Audit environnemental d'acquisition ou cession de sites

PARCOURS PROFESSIONNEL

> SOCOTEC

Ingénieur chargé d'affaires Environnement - 2019 à 2020

Stagiaire chargée de missions ICPE et SSP - 2019 à 2019

FORMATION

> FORMATION INITIALE

*ENSEGID – Ecole Nationale Supérieure en Environnement, Géoressource et Ingénierie du Développement Durable - ENSEGID - 33 - 2019

*Licence pro QHSE - - - 33 - 2016

> FORMATION COMPLÉMENTAIRE

2019 - Dossier ICPE (SOCOTEC) - Contrôle périodique (SOCOTEC)

RÉFÉRENCES / AUTRES INFORMATIONS

- > DOSSIERS INSTALLATIONS CLASSEES : Mise à jour de l'étude de danger et porté à connaissance de Panneaux de Corrèze (Entreprise de fabrication de panneaux MDF-19), Porté à connaissance de la Distillerie BOINAUD (16), Dossier de cessation d'activité et VERIF SSP de la plateforme logistique NAPALI BILLABONG (40), Audit de conformité PERNAT SMJ (Conception de pièces métalliques - 33)
- > CONTROLE PERIODIQUE ICPE : 2910 - Centrale de cogénération du groupe COMAX (47), 2710 – Déchetterie de la commune de FUMEL (47), 2716 – Société de transport et recyclage de déchets (ECOPOOL – 33), 2160 & 4718 – Silos de stockage et cuve de gaz de l'établissement VIDAL (24), 2560 & 1185 – Machines de travaux mécaniques et climatiseurs de l'entreprise LEGRAND (87), 2940 – Cabines de peinture de l'entreprise RUMEAU (87), 4220 – Stock de munition de l'USID d'Angoulême (16), 4718 – Réservoir de GPL de MOLGAS (47)
- > SITES ET SOLS POLLUES (EXTRAITS) : LEVE – Plateforme logistique ARSAC (33), INFOS & DIAG – LAFFORT CENOLOGIE (33), DIAG Lattanzio (particulier – 33), INFOS Réseau de Transport d'Electricité (33), Rapport d'investigation d'un stand de tir de l'USID de Rochefort (17)

Emplacement réservé aux références

Chargé(e) d'Affaires

Ingénieur d'études Sites et Sols Pollués

Agence E&S Sud Ouest SSP

COMPÉTENCES TECHNIQUES

> Sites et Sols Pollués

- Etudes, Assistance, contrôle (domaine A du LNE)
- Ingénierie et travaux de réhabilitation (domaine B du LNE)

> Etude et Conseil QHSE

- Audit environnemental d'acquisition ou cession de sites

PARCOURS PROFESSIONNEL

> SOCOTEC, MÉRIGNAC

Ingénieur d'études Sites et Sols Pollués - Depuis 2020

> LETOURNEUR CONSEIL, PARIS

Responsable de Projets Sites et Sols Pollués - 2018 à 2019

Ingénieur d'études Sites et Sols Pollués - 2016 à 2018

> ANTEA GROUPE, TOULOUSE

Stagiaire en Sites et Sols Pollués - 2014 à 2014

FORMATION

> FORMATION INITIALE

Master 2 Surveillance et Gestion de l'environnement - Université Paul Sabatier - Toulouse - 2014

Licence Science Chimique de la Matière - Université Montpellier 2 - Montpellier - 2012

DUT Chimie - Université Montpellier 2 - Montpellier - 2011

> FORMATION COMPLÉMENTAIRE

Sites et Sols Pollués - les outils de gestion

Secouriste du travail 2019

Formation AIPR 2017

RÉFÉRENCES / AUTRES INFORMATIONS

- > DIAGNOSTIC DE POLLUTION : Une centaine d'évaluations environnementales - 3ème ligne de métro (TISSEO - 31), Multiples friches industrielles, station-service, raffineries, ICPE, friches agricoles, logements individuels et collectifs - Clients privés, promoteurs Immobiliers, syndicat mixte (IDF, 31)
- > PLAN DE GESTION / IEM : Ancien dépôt pétrolier (13), garage automobile (IDF), stations-services (IDF)
- > DEPOLLUTION ET ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE : Dépollution par excavation multiples sites (IDF)
- > ATTESTATIONS (LOI ALUR) : Promoteurs immobiliers IDF
- > CESSATION D'ACTIVITE / MEMOIRE DE REHABILITATION : Usine de traitement de surface, station-service, garage automobile
- > MAITRE D'OEUVRE RESTRUCTURATION COEUR DE VILLE : Action coeur de ville (Creil)
- > ELABORATION D'UNE BASE SIG pour TOULOUSE METROPOLE : Inventaire Historique Urbain (IHU)

Emplacement réservé aux références

RÉFÉRENCES COMMERCIALES SOCOTEC ENVIRONNEMENT SUD-OUEST



SITES ET SOLS POLLUES

Prestations des domaines A et B - Période 2020 - 2022

CLIENT	SECTEUR PROFESSIONNEL	CP	VILLE	MONTANT	MISSIONS
POLYGONE	Immobilier - Promoteur - Aménagement	48000	MENDE	11 134 €	AMO B300 - B310 - B320 - B330
ICT	Industrie	16210	CHALAIS	64 549	IEM - PG
PEOPLE & BABY	Immobilier - Promoteur - Aménagement	31000	TOULOUSE	9 634 €	A100 - A110 - A120 - A130 - A200 - A260 - A270 - Radon
REGION OCCITANIE	Administration publique	31000	MONTREJEAU	34 990 €	A100 - A110 - A120 - A130 - A200 - A260 - A270
REGION NOUVELLE AQUITAINE	Administration publique	19250	MEYMAC	3 171 €	A200 - A210 - A260 - A270
SPORTING PROMOTION	Immobilier - Promoteur - Aménagement	34410	SAUVIAN	24 820 €	A100 - A110 - A120 - A130 - A200 - A210 - A260 - A270
UNITI HABITAT	Immobilier - Promoteur - Aménagement	31000	TOULOUSE	6 920 €	A100 - A110 - A120 - A130 - A200 - A260 - A270
URBAT GRAND SUD	Immobilier - Promoteur - Aménagement	31000	TOULOUSE	5 935 €	A100 - A110 - A120 - A130 - A200 - A260 - A270
TISSEO INGENIERIE	Industrie - Transport	31000	TOULOUSE	1 554 946 €	INFOS - DIAG - PG - EQRS
AFC PROMOTIONS	Immobilier - Promoteur - Aménagement	31000	TOULOUSE	14 290 €	A100 - A110 - A120 - A130 - A200 - A260 - A270
AFELEC	Industrie	81270	SAINT-SULPICE LA POINTE	70 158 €	AMO B300 - B310 - B320 - B330
ICADE PROMOTION	Immobilier - Promoteur - Aménagement	31000	TOULOUSE	15 750 €	A200 - A210 - A230 - A260 - A270 - A320
CBRE	Immobilier - Promoteur - Aménagement	31620	CASTELNAU D'ESTRETEFONDS	5 053 €	A200 - A260 - A270 et AMO
SYNONIM	Immobilier - Promoteur - Aménagement	31290	LEGUEVIN	9 930 €	MOE - B300 - B310 - B320 - B330
EDF	Industrie - Energie	82400	GOLFECH	25 512 €	A260 - A270
EPF OCCITANIE	Immobilier - Promoteur - Aménagement	09-31-81	MULTISITES	19 705 €	A100 - A110 - A120 - A130 - A200 - A210 - A260 - A270
AIRBUS	Industrie - Aéronautique	31700	BLAGNAC	9 255 €	A260 - A270
ENGIE	Industrie - Energie	31700	BLAGNAC	52 050 €* 25 512 €	A260 - A270 - B320 - B330
CARREFOUR PROPERTY	Industrie - Grande Distribution	09-31-65	MULTISITES	19 842 €	A100 - A110 - A120 - A130 - A200 - A210 - A260 - A270
EIFFAGE IMMOBILIER	Immobilier - Promoteur - Aménagement	32-65	MULTISITES	6 750 €	A100 - A110 - A120 - A130 - A200 - A260 - A270
EIFFAGE ENERGIE SYSTÈME	Industrie - Energie	33-40	MULTISITES	16 245 €	A100 - A110 - A120 - A130 - A200 - A210 - A260 - A270
GROUPE PAROT	Industrie - Automobile	33	MULTISITES	136 205 €	A100 - A110 - A120 - A130 - A200 - A260 - A270
CAUVALDOR	Administration publique	46500	ROCAMADOUR	64 773 €	A100 - A110 - A120 - A130 - A200 - A260 - A270
KP1	Industrie - Bâtiment	19360	MALEMORT	17 961 €	A100 - A110 - A120 - A130 - A200 - A260 - A270 - PG
COMMUNE DE RABASTENS-DE-B.	Administration publique	65140	RABASTENS-DE-BIGORRE	28 435 €	INFOS - DIAG - PG

* mission en cours - chiffrage prévisionnel

Titulaire du marché cadre pour la réalisation des prestations de Sites et Sols Pollués dans le cadre du projet de la 3^{ème} ligne de métro toulousaine, SOCOTEC Environnement effectue les missions d'études historiques et documentaires, de vulnérabilité environnementale, de diagnostics de pollution des sols, des eaux, de gaz du sol, les plans de gestion et évaluation du risque sanitaire.

● ETUDE, ASSISTANCE ET CONTROLE (SSP)

● CONTRÔLES ET VERIFICATIONS REGLEMENTAIRES

- **Période** : Depuis 2020 (en cours)
- **Montant** : > 1 200 k€



● Etudes :

- Etudes historiques, documentaires, et de vulnérabilité environnementales (INFOS)
- Diagnostics initiaux et approfondis de la qualité des sols, des eaux et des gaz du sol (DIAG) ;
- Plan de Gestion (PG – A330) ;
- Analyses des Enjeux Sanitaires (A320).

● Attestation :

- ATTES



PROMOTEURS - AMENAGEURS

En amont des travaux d'aménagement, SOCOTEC Environnement intervient dans les études de Sites et Sols Pollués pour plusieurs promoteurs et/ou aménageurs sur le périmètre de Midi Pyrénées..

- **ETUDE, ASSISTANCE ET CONTROLE (SSP)**
- **INGENIERIE DES TRAVAUX DE REHABILITATION**

- **Période** : 2021
- **Montant estimé** : 550 k€



● Etudes :

- Etude historique (INFOS)
- Diagnostics de la qualité des sols, des terres à excaver, des eaux souterraines et des gaz du sol (DIAG) ;
- Plan de Gestion (PG - A330) ;
- Analyses des Enjeux Sanitaires (A320) ;
- Surveillance de la qualité des eaux souterraines (SUIVI) ;
- Attestation (ATTES)

● Travaux de réhabilitation :

- AMO Travaux
- Assistance aux contrats de travaux (consultation des entreprises) ;
- Direction de l'exécution des travaux de dépollution (pilotage, tri, analyses,...) ;
- Assistance aux opérations de réception - Contrôle de la mise en œuvre des mesures de gestion.



ESID – ETABLISSEMENT DU SERVICE INFRASTRUCTURE DE LA DÉFENSE

Titulaire du marché cadre de l'ESID de Bordeaux pour la réalisation de contrôles réglementaires et missions d'études environnementales en Sites et Sols Pollués, SOCOTEC Environnement a effectué diverses prestations de diagnostic environnemental ainsi que des vérifications périodiques et contrôles d'équipements sur 150 sites répartis dans le territoire du Sud-Ouest de la France (départements 16, 17, 33, 40, 47, 64, 65, 79, 82, 86).

- **ETUDE, ASSISTANCE ET CONTROLE (SSP)**

- **CONTRÔLES ET VERIFICATIONS REGLEMENTAIRES**

- **Période** : Depuis 2020 (en cours)

- **Montant** : > 100 k€



- **Etudes :**

- Diagnostics de la qualité des sols et des terres à excaver (DIAG) ;

- Contrôles périodiques des installations classées.



EPF OCCITANIE – REGION OCCITANIE

Titulaire du marché cadre de l'EPF OCCITANIE pour la réalisation de missions d'études environnementales en Sites et Sols Pollués, SOCOTEC Environnement a effectué diverses prestations d'étude historique, de diagnostic environnemental ainsi que de mission d'Assistance à Maitrise d'Ouvrage Etudes.

- **ETUDE, ASSISTANCE ET CONTROLE (SSP)**
- **INGENIERIE DES TRAVAUX DE REHABILITATION**

- **Période** : Depuis 2020 (en cours)
- **Montant** : 15 k€



● Etudes :

- AMO Etudes
- Etude historique (INFOS)
- Diagnostics initial et approfondi de la qualité des sols et des terres à excaver (DIAG) ;
- Plan de Gestion (PG - A330) ;
- Analyses des Enjeux Sanitaires (A320).

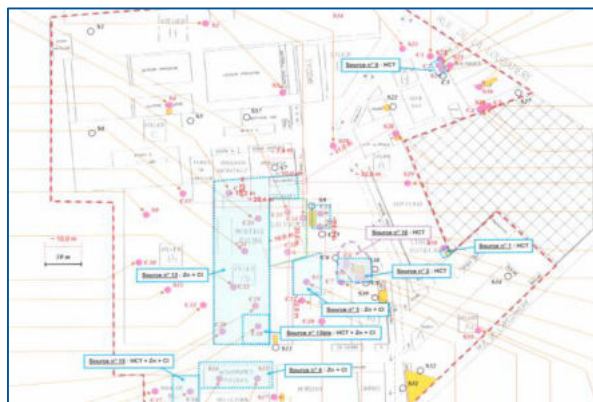


AFELEC – SAINT-SULPICE-LA-POINTE

Au droit d'un site ayant accueilli des activités de travail mécanique des métaux et de traitement de surface de 1910 à 2008, SOCOTEC Environnement a réalisé pour le compte d'AFELEC des Etudes et une mission d'Assistance à Maitrise d'Ouvrage dans le cadre de travaux de dépollution du site à Saint-Sulpice-la-Pointe.

- **ETUDE, ASSISTANCE ET CONTROLE (SSP)**
- **INGENIERIE DES TRAVAUX DE REHABILITATION**

- **Période** : Depuis 2008 (en cours)
- **Montant** : Etudes : 50 k€
AMO : 75 k€



- **Etudes :**

- Diagnostics approfondis de la qualité des sols, des gaz du sol et des eaux souterraines (DIAG) ;
- Plan de Gestion (PG - A330) ;
- Analyses des Enjeux Sanitaires (A320).

- **Travaux de réhabilitation :**

- AMO Travaux ;
- Assistance aux contrats de travaux (consultation des entreprises) ;
- Direction de l'exécution des travaux de dépollution (pilotage, tri, analyses,...) ;
- Assistance aux opérations de réception - Contrôle de la mise en œuvre des mesures de gestion.



Suite au vandalisme d'un local transformateur électrique pyralène, SOCOTEC Environnement a réalisé pour le compte de l'Université Fédérale de Toulouse un plan de gestion et une mission d'Assistance à Maitrise d'Ouvrage dans le cadre de travaux de dépollution des terres, à Toulouse (31).

- **ETUDE, ASSISTANCE ET CONTROLE (SSP)**
- **INGENIERIE DES TRAVAUX DE REHABILITATION**

➤ **Période** : 2017-2019

➤ **Montant** : 25 k€



● Etudes :

- Diagnostics initiaux et approfondis de la qualité des sols, des gaz du sol et des eaux souterraines (DIAG) ;
- Plan de Gestion (PG - A330) ;
- Dossier de restriction d'usage, de servitudes (A400).

● Travaux de réhabilitation :

- AMO Travaux ;
- Assistance aux contrats de travaux (consultation des entreprises) ;
- Direction de l'exécution des travaux de dépollution (pilotage, tri, analyses,...) ;
- Assistance aux opérations de réception - Contrôle de la mise en œuvre des mesures de gestion.



Création d'un Eco-quartier en lien avec la requalification de la friche industrielle de l'ancienne Cartoucherie de la ville de Toulouse.

- **ETUDE, ASSISTANCE ET CONTROLE (SSP)**
- **INGENIERIE DES TRAVAUX DE REHABILITATION**

- **Période** : 2012 à 2015
- **Montant** : Etudes : 100 k€
AMO : 800 k€



● Etudes :

- AMO Etudes ;
- Diagnostics initial et approfondi de la qualité des sols et des terres à excaver (DIAG) ;
- Plan de Gestion (A330) ;
- Coordination de la réalisation d'un SIG comprenant l'ensemble des données sols pollués du site.

● Travaux de réhabilitation :

- AMO Travaux
- Assistance aux contrats de travaux (consultation des entreprises) ;
- Direction de l'exécution des travaux de dépollution (pilotage, tri, analyses,...) ;
- Assistance aux opérations de réception - Contrôle de la mise en œuvre des mesures de gestion.



UNITI – LES JARDINS DE CLEIA

SOCOTEC Environnement a réalisé pour le compte d'UNITI, un plan de gestion et une mission d'Assistance à Maitrise d'Ouvrage dans le cadre de travaux de réhabilitation d'un ancien site de fabrication de colophane à Mont-de-Marsan (40).

- **ETUDE, ASSISTANCE ET CONTROLE (SSP)**
- **INGENIERIE DES TRAVAUX DE REHABILITATION**

➤ **Période** : 2018 - 2019

➤ **Montant** : 32 k€



● **Etudes :**

- Diagnostics approfondis de la qualité des sols, des gaz du sol et des eaux souterraines (DIAG) ;
- Plan de Gestion (PG - A330) ;
- Analyses des Enjeux Sanitaires (A320) ;

● **Travaux de réhabilitation :**

- AMO Travaux.



REALITES PROMOTION

Par le passé, le site a accueilli une centrale de stockage d'enrobé jusqu'au début des années 1970, puis par une société de transports de voyageurs jusqu'à 2012. Dans le cadre de la construction d'un programme immobilier à Angers (49), SOCOTEC Environnement a réalisé des Etudes et une mission d'Assistance à Maitrise d'Ouvrage.

- **ETUDE, ASSISTANCE ET CONTROLE (SSP)**
- **INGENIERIE DES TRAVAUX DE REHABILITATION**

- **Période** : 2015 à 2018
- **Montant** : Etudes : 10 k€
AMO : 431 k€



● Etudes :

- AMO Etudes
- Diagnostics initiaux et approfondis de la qualité des sols (DIAG) ;
- Plan de Gestion (PG – A330) ;
- Analyses des Enjeux Sanitaires (A320).

● Travaux de réhabilitation :

- AMO Travaux
- Assistance aux contrats de travaux (consultation des entreprises et des centres de traitement) ;
- Direction de l'exécution des travaux de dépollution (pilotage, tri, analyses,...) ;
- Assistance aux opérations de réception - Contrôle de la mise en œuvre des mesures de gestion.



SOCOTEC Environnement a réalisé pour le compte d'EIFPAGE IMMOBILIER des Etudes et une mission d'Assistance à Maitrise d'Ouvrage dans le cadre de la réhabilitation d'une ancienne friche industrielle (entrepôt, remblais, station-service) en quartier de logements avec commerces, à Rezé (44).

- **ETUDE, ASSISTANCE ET CONTROLE (SSP)**
- **INGENIERIE DES TRAVAUX DE REHABILITATION**

- **Période** : 2010 à 2017
- **Montant** : Etudes : 57 k€
AMO : 290 k€



● Etudes :

- AMO Etudes
- Diagnostics initiaux et approfondis de la qualité des sols et de terres à excaver (DIAG) ;
- Plan de Gestion (PG – A330) ;
- Accompagnement aux négociations avec les parties (mairie, ADEME).

● Travaux de réhabilitation :

- AMO Travaux
- Assistance aux contrats de travaux (consultation des entreprises) ;
- Direction de l'exécution des travaux de dépollution (pilotage, tri, analyses,...) ;
- Assistance aux opérations de réception - Contrôle de la mise en œuvre des mesures de gestion.



A travers une Démarche lancée par le MEEDDM à l'échelle du territoire français sur une problématique de Santé Publique. Ce projet consiste en une vérification de la qualité environnementale des milieux d'exposition et/ou des milieux de transfert précédant immédiatement l'exposition (air du sol et/ou des sous-sols pour l'air ambiant respiré). Il s'agit de s'assurer de la compatibilité de l'état des milieux avec les usages constatés au niveau des établissements scolaires et les populations concernées. Cette démarche s'applique à tous les établissements superposés ou contigus à un ancien site industriel ou d'activité de service inventorié dans la base de données BASIAS.

● ETUDE, ASSISTANCE ET CONTROLE (SSP)

● INGENIERIE DES TRAVAUX DE REHABILITATION

➤ **Période** : 2010 à 2016

➤ **Montant** : 1 200 k€

● Etudes :

- Etudes historiques et environnementales (INFOS) ;
- Diagnostics de la qualité des sols, des gaz du sol, d'air ambiant, de végétaux et des eaux souterraines (DIAG) ;
- Grille IEM ;
- AMO Etudes.



INDUSTRIES - USINES

DERICHEBOURG
ENVIRONNEMENT PURFER

SAINT PIERRE DE
CHANDIEU

INFOS & DIAG - DERICHEBOURG ENVIRONNEMENT PURFER - 13 SITES EN FRANCE - Saint Pierre de Chandieu (69)

Client : DERICHEBOURG ENVIRONNEMENT
PURFER

Année de mission : 2022

Montant de la prestation: 90 440,00 €

Projet : Etudes historiques, documentaires et de
vulnérabilité, programme d'investigations et
interprétation des résultats sur 13 sites Derichebourg
en France.

Missions :

- Etudes domaine A LNE



CENTRES COMMERCIAUX - MAGASINS

KUWAIT PETROLEUM Q8 (Diag SSP Stations Services),

Neuilly sur Seine (92)

Client : KUWAIT PETROLEUM

Année de mission : depuis 2018

Projet : Réalisation de diagnostics Sites&Sols Pollués sur des stations services réparties sur tout le territoire

Missions : Etudes domaine A LNE



Assurez la sécurité des personnes et réduisez les impacts environnementaux dans la conception de vos projets

SITES ET SOLS POLLUÉS

- Études et diagnostics
- Assistance et ingénierie,
- Enrobés bitumineux, radon dans les sols,
- Mise en sécurité de friches industrielles
- Assistance dossier de cessation d'activité ICPE

ÉTUDES ENVIRONNEMENTALES

- Études - atouts/contraintes - du terrain sur les thématiques environnementales
- Étude écologique

ÉTUDES ENVIRONNEMENTALES

- Études d'impact environnemental et connexes / de dangers / loi sur l'eau / Natura 2000 - Faune / Flore et renaturation
- Accompagnement pour la définition des mesures d'évitement, de réduction et de compensation des impacts sur l'environnement de vos projets
- Assistance à la gestion des relations avec les différentes parties prenantes pendant les procédures administratives
- Stratégie carbone

ÉTUDES DE SÛRETÉ ET DE SÉCURITÉ PUBLIQUE (ESSP)

ACCOMPAGNEMENT SÉCURITÉ

Préventeur chantier / référent COVID

SITES ET SOLS POLLUÉS

AMO et maîtrise d'œuvre sur la dépollution des sols

ACCOMPAGNEMENT ENVIRONNEMENTAL

AMO sur la coordination environnementale et écologique des chantiers

MESURES ENVIRONNEMENTALES / MONITORING

Poussières (PM10 / PM2,5), COV, NOx, métaux, bruit et vibrations, eaux en amont et aval du chantier, eaux d'exhaure, radon, etc.



Scannez
pour découvrir
nos solutions !

Légende :

CHOIX DU TERRAIN

CONCEPTION

CHANTIER

CONTACTEZ-NOUS : hse@socotec.com | 09 69 32 56 25